

CONGO

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

200 FCFA

www.adiac-congo.com

N° 3548 - MARDI 6 AOÛT 2019

DÉGUERPISSEMENT DES ESPACES PUBLICS

Les épaves
de véhicules résistent
aux autorités municipales

Malgré plusieurs opérations de déguerpissement initiées par la mairie de Brazzaville pour libérer les espaces publics occupés anarchiquement, les carcasses de véhicules résistent encore aux autorités municipales. Dans les quartiers de la ville capitale et même dans d'autres villes du Congo, ces épaves qui jonchent les rues et avenues rétrécissent les ar-

tères et deviennent des cachettes des bandits qui tendent, tard la nuit, des embuscades aux passants. « Les propriétaires de ces voitures abandonnées ne sont pas inquiétés. En plus ils ne paient aucune taxe à l'Etat pour l'espace occupé », s'indigne un habitant du premier arrondissement de Brazzaville. *Page 7*



INSTALLATIONS SPORTIVES

Stades et gymnases
plongés dans le noir

Depuis plus de trois mois, les stades et gymnases sont coupés en fourniture d'électricité par la société Energie électrique du Congo (E2C) à cause d'un manque de dialogue franc entre les gestionnaires de sports et le principal fournisseur en électricité.

« Les équipes conjointes ont travaillé et nous sommes arrivés à arrêter les créances de paiement mais jusqu'ici rien n'est fait », a indiqué Cyriac Abdon Mossongo Moudzanga, directeur commercial de E2C.

Page 11

RELANCE AGRICOLE DANS LE POOL

La phase pilote du projet axée
sur la culture du haricot

Le programme d'appui à la relance de la productivité agricole (Parpa) que mène la Fondation Perspectives d'avenir a installé le 5 août son antenne d'Ignié dans le département du Pool. Pour cette phase pilote, le Parpa a choisi la culture du haricot. Selon les initiateurs du programme, une fois que le projet du paysan

est enregistré et qu'il dispose des terres, le Parpa lui affecte une équipe de techniciens ainsi que des engins agricoles. Pour les paysans dont la situation sociale n'est pas précaire, ils vont symboliquement déboursier la somme de trente mille FCFA.

Page 4

DISPARITION

Décès en France de
l'artiste Fernand Mabala

L'artiste musicien congolais, Fernand Mabala, alias « Le Grand Moumbafouneur », est décédé le dimanche 4 août, en France, des suites d'une longue maladie. Auteur et interprète des plus grands succès des années 80 au Congo, le chanteur de « Yatama », « Ediam-Diamant », Mbémba, « Avis de recherche », « Ainsi va la vie », « Visa long séjour » et bien d'autres titres est mort à l'âge de 60 ans. *Page 11*



EDUCATION

Les déficients visuels
confrontés aux difficultés
d'apprentissage *Page 7*

ENSEIGNEMENT

Lancement des travaux
de l'école de formation des
enseignants de Mouyondzi *Page 5*

ÉDITORIAL

Formation

Page 2

ÉDITORIAL

Formation

Dans le moment très particulier que nous vivons où la défense de la nature, dont dépend à terme rapproché la survie de l'espèce humaine, s'impose sur les cinq continents comme une priorité absolue, les pays comme le nôtre devraient dès à présent l'inscrire en bonne place, en très bonne place même, dans la formation des nouvelles générations. Non pas en s'en tenant à de nobles idées, à de grands principes, à de beaux discours mais en expliquant aux jeunes pourquoi et comment chacun d'eux, à la place qu'il occupera demain dans la société, devra contribuer à la protection de l'environnement.

Si nous le faisons dans le temps à venir, nous résoudrons la plupart des problèmes auxquels nous sommes aujourd'hui confrontés. En particulier l'assainissement de nos villes et de nos villages, la préservation de la nature dont nous avons hérité, la mise en valeur saine et respectueuse des ressources que celle-ci renferme, la lutte contre la déforestation qui menace très directement l'air que nous respirons, bref la survie du cadre physique dont dépend le sort de notre peuple. Et, de surcroît, le Congo s'imposera à l'échelle continentale, comme un modèle dont tous les pays devraient s'inspirer.

S'il est vrai qu'au plus haut niveau de l'Etat la protection de l'environnement est perçue depuis toujours comme une priorité nationale ainsi que l'a démontrée la constitution du Fonds Bleu pour le Bassin du Congo décidée à Oyo il y a deux ans, il l'est tout autant, sinon même plus, que cette vision du rôle essentiel de la nature dans la survie de l'espèce humaine doit maintenant être perçue comme un devoir par chaque citoyen, par chaque citoyenne, quel que soit son âge, sa place présente et à venir dans la société, ses ambitions personnelles ou familiales. Et cela seule l'insertion de la protection de la nature en bonne place dans les programmes scolaires tout au long du cycle de formation primaire, secondaire, supérieure le permettra dans un délai raisonnable.

Consacrons donc une partie des fonds que la communauté internationale s'est engagée à nous apporter dans le cadre du programme de redressement de notre économie à la mise en place de ce processus salvateur dont dépend très directement l'avenir du Congo. Chacun de nous, en vérité, a tout à y gagner !

Les Dépêches de Brazzaville

PARLEMENT

Le Sénat adopte le projet de loi d'orientation de la performance de l'action publique

La chambre haute du parlement a approuvé, le 5 août à Brazzaville, deux projets de loi, parmi lesquels, la loi d'orientation de la performance de l'action publique.

La loi adoptée vise la promotion de la performance de l'action publique basée sur la gestion axée sur les résultats (GAR). Le Sénat a rappelé que l'Union Africaine a fait adopter à Addis-Abeba, le 31 janvier 2011, une charte sur les valeurs et les principes de la fonction publique et de l'administration en vue d'améliorer

publics, les droits des agents du service public, la gestion et la valorisation des ressources humaines, les mécanismes de mise en application figurent dans ce document.

Conscient de ce défi majeur pour la bonne gouvernance, le gouvernement qui a ratifié le 6 décembre 2012 ladite Charte a décidé de présenter le projet de loi d'orientation de la performance de l'action publique qui s'en inspire largement.

Prenant la parole à cette occa-

tion précise des politiques qui ont été circonscrites dans le plan national de développement, lequel, dans sa dernière année, parlait de la mise en place d'un Conseil national pour l'évaluation de ce plan. Elle a, en outre, signifié que ce Conseil sera adopté prochainement en Conseil des ministres. « C'est un organe qui concourt à être sûr que ce pilotage est précis ».

Ingrid Olga Ghislaine Ebouka-Babakas a rappelé à la chambre haute que la loi d'orien-



la prestation du service public, lutter contre la corruption, protéger les droits des citoyens en tant qu'usagers de la Fonction publique et de promouvoir la bonne gouvernance et le développement durable. Cette charte codifie les objectifs et les principes de l'action publique et de l'administration. Les obligations du service et de l'administration publics, la conduite des agents

la ministre du Plan, de la Statistique et de l'Intégration régionale, Ingrid Olga Ghislaine Ebouka-Babakas, s'est réjouie de l'adoption de cette loi par la chambre haute qui s'inscrit en réalité dans le cadre de l'amélioration de la gouvernance, premier pilier, a-t-elle dit, du plan national de développement (PND).

Il s'agit pour le gouvernement, a-t-elle ajouté, d'assurer le pilo-

tation fixe la politique globale à réaliser qui est plus ou moins longue, qui prend les dispositions législatives nécessaires. Elle a clos son propos en informant la chambre haute que toutes les institutions de la République vont devoir s'atteler à prendre un texte pour préciser les outils afin d'évaluer l'action publique qui est de leur ressort.

Jean Jacques Koubemba

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétaire général des rédactions : Gerry Gérard Mangondo
Secrétaire des rédactions : Clotilde Ibara
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembédi, François Ansi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteur en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués : Roger Ngombé, Christian Brice Elion
Service Société : Rominique Nerplat Makaya (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé, Jean Kodila
Service Économie : Fiacre Kombo (chef de service), Lopelle Mboussa Gassia
Service International : Nestor N'Gampoula

(chef de service), Yvette Reine Nzaba, Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service),

LES DÉPÊCHES DU BASIN DU CONGO :

Quentin Loubou (Coordination), Durlly Emilia Gankama

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Mélaïne Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikomat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).
Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonnateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa,
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi
Culture : Nioni Masela
Sports : Martin Enyimo
Comptabilité et administration : Lukombo
Caisse : Blandine Kapinga
Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa

Gombé/Kinshasa - RDC -
Tél. (+243) 015 166 200

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service)
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Jeff Tamaff.

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama, Dani Ndongidi.

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Chef de service : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs :
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie :
Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordinatrice, Relations publiques : Mildred Moukenga
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré
Commercial Brazzaville : Erhiade Gankama
Commercial Pointe-Noire : Mélaïne Eta Anto
Chef de service diffusion de Brazzaville : Gulyin Ngossima

Diffusion Brazzaville : Brice Tsébé, Irin Maouakani
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moubelé Ngonu

TRAVAUX ET PROJETS

Directeur : Gérard Ebami Sali

INTENDANCE

Coordonnateur général: Rachyd Badila
Coordonnateur adjoint chargé du suivi des services généraux: Jules César Olebi
Chef de section Electricité et froid: Siméon Ntsayouolo
Chef de section Transport: Jean Bruno Ndokagna

DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse
Assistante : Marlaine Angombo

IMPRIMERIE

Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo
Chef de service prépresse : Eudes Banzouzi
Gestion des stocks : Elvy Bombete
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo
Tél. : (+242) 05 629 1317
eMail : imp-bc@adiac-congo.com

INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet Okandzé

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.
Astrid Balimba, Magloire NZONZI B.

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepechesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo /
Tél. : 06 700 09 00 /
Email : regie@lesdepechesdebrazzaville.fr
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

LUTTE CONTRE LE BLANCHIMENT D'ARGENT

Mieux partager les informations pour traquer les auteurs

Les délégués des administrations publiques, des établissements bancaires, des sociétés d'assurance, du secteur de l'immobilier, de la société civile..., qui se sont réunis cette semaine à Brazzaville, ont promis de faciliter l'accès aux informations sur les opérations suspectes de leurs clients.

Les principaux acteurs du secteur financier local, les magistrats, les avocats, les notaires, les agents du fisc et des douanes, ainsi que des représentants de la société civile se sont rencontrés à Brazzaville, du 31 juillet au 1er août, pour vulgariser le règlement communautaire Cémac et réorganiser la lutte contre le blanchiment d'argent illicite et le financement du terrorisme.

Les participants ont, pour



Les participants au cours des travaux

cela, souligné la nécessité d'insérer dans leur liste des assujettis les sociétés de téléphonie mobile exerçant le paiement mobile ; de solliciter une forte implication des autorités politiques et judi-

ciaires ; demander à l'Agence nationale d'investigation financière (Anif) de mieux coordonner ses antennes ; et ont invité le Groupe d'action contre le blanchiment d'argent en Afrique centrale

(Gabac) à élaborer un manuel de procédures afin de faciliter les enquêtes. En effet, le blanchiment des capitaux est une menace pour les économies d'Afrique centrale, a averti le

secrétaire permanent du Gabac, Gervais Mbata, invitant le Congo à investir dans la lutte contre ce fléau. « *L'incursion du groupe terroriste Boko Haram dans la sous-région, la multitude des groupes armés et la restriction des transferts de fonds constituent les conséquences de ce fléau* », a-t-il indiqué.

Rappelons qu'au cours de leurs travaux, les participants ont passé en revue les questions liées à la problématique de traitement des déclarations de soupçon, le rôle de différents assujettis que sont les entreprises censées fournir les informations sur les cas suspects, y compris le rôle des juges de fond et d'autres acteurs dans la mise en œuvre du règlement Cémac.

Fiacre Kombo

Le Congo évalue son dispositif de contrôle financier

Le ministre des Finances et du budget, Calixe Nganongo, a ouvert le 5 août, à Brazzaville, un séminaire consacré à la pré-évaluation du système national de lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme.

La session de renforcement des capacités réunit des acteurs publics et privés locaux et vise à préparer le Congo à maîtriser le contexte et les exigences de l'exercice d'évaluation mutuelle. Il s'agira donc de sensibiliser toutes les parties prenantes natio-

nales à la lutte contre le blanchiment des capitaux, à la nouvelle méthodologie du Groupe d'action financière (Gafi) et aux obliga-

tions communautaires. Cette rencontre vise également à former les participants sur leurs responsabilités en vue d'une bonne

coordination nationale de l'évaluation mutuelle. A cela s'ajoutent les modules sur les tâches spécifiques qu'ils doivent réaliser afin

de contribuer au remplissage du questionnaire d'évaluation mutuelle et à la collecte des informations pertinentes.

« La lutte contre ce fléau doit être une préoccupation de tous. Elle ne doit pas demeurer un vain mot mais se traduire en comportement pour toutes les couches de nos États »

lon incontournable en ce qu'elle contribue à l'assainissement des mœurs et pratiques financières », a déclaré le ministre. Initiateur de l'activité, le secrétaire permanent du Groupe d'action contre le blanchiment d'argent en Afrique centrale (Gabac), Gervais Mbata, a exhorté le gouvernement à accroître les moyens de lutte anti-blanchiment d'argent. « *La lutte contre ce fléau doit être une préoccupation de tous. Elle ne doit pas demeurer un vain mot mais se traduire en comportement pour toutes les couches de nos États* », a-t-il plaidé.

À cet effet, la rencontre de quatre jours sera animée par les évaluateurs, ressortissants des pays de la juridiction du Gabac avec les outils du Gafi, ainsi que le soutien de la Banque mondiale.

Rappelons que le Gabac est une institution spécialisée de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale en charge de la promotion des normes communautaires et du suivi de leur mise en œuvre efficace.

Gloria Imelda Lossele et Carmela Makita (Stagiaires)



La photo de famille/Adiac

de contribuer au remplissage du questionnaire d'évaluation mutuelle et à la collecte des informations pertinentes.

Le gouvernement est engagé à assainir la gouvernance publique pour pouvoir combattre les nouveaux défis de la criminalité financière, a souligné le ministre des Finances et du Budget, Calixte Nganongo. « *Cela passe par la gestion responsable de la chose publique en vue de la satisfaction des besoins fondamentaux des citoyens, et dont la lutte contre le blanchiment des capitaux est un mail-*

RELANCE AGRICOLE DANS LE POOL

Le Parpa ouvre une antenne à Ignié

Après avoir lancé ses activités de terrain, le 27 juillet dernier dans le district de Loungui, le Programme d'appui à la relance de la productivité agricole (PARPA) a ouvert, le 5 août à Ignié, une agence dans laquelle la population doit se faire enregistrer afin de bénéficier des offres et services du programme.

L'antenne Parpa d'Ignié a été lancée en présence des autorités locales et des sages du district. C'est une agence locale auprès de laquelle la population de la localité et celle des villages environnants viendront se faire enregistrer, présenter leurs projets agricoles et exprimer leurs états de besoins. Une fois le projet est enregistré et que le paysan dispose des terres, le Parpa affecte une équipe de techniciens à sa charge, munie d'engins agricoles qui vont lui labourer le champ, selon l'espace qu'il veut cultiver. Pour un hectare de terrain, les paysans les plus démunis, préalablement identifiés, ne paieront aucun franc pour le labour. Cependant, pour la même opération, a précisé l'animateur principal du Parpa, Esaïe Ouaoa, d'autres paysans dont la situation sociale n'est pas précaire doivent verser symboliquement une somme de trente mille francs Cfa pour se faire labourer un hectare. Par

la suite, le programme offrira à tout demandeur un kit agricole composé d'une houe, d'une brouette ainsi que des semences.

Pour cette phase pilote, le Parpa a choisi la culture du haricot. Une variété que le projet estime porteuse pour laquelle les agriculteurs les plus pauvres pourront tirer profit afin de mieux se prendre en charge et réduire leur précarité, conformément à la vision du programme. Mais parallèlement, les bénéficiaires peuvent planter d'autres cultures qui leur conviennent.

« Le labour et le pulvérisage ne sont pas gratuits pour tout le monde. Nous faisons la gratuité mais pour les mille hectares que nous prônons nous n'accordons la gratuité qu'à une catégorie de la population dont la précarité est avérée. Cependant, les paysans dont la situation sociale s'avère stable, nous leur proposons un prix forfaitaire de trente-mille Fcfa, pour le labour, et vingt-cinq mille Fcfa pour pulvériser le champ. Cet argent nous permet juste d'entretenir les engins », a précisé Esaïe Ouaoa. Pour les paysans, ce programme vient à point nommé et permettra au district d'Ignié d'augmenter sa production afin de maintenir sa place de grenier de Brazzaville.

« Cette initiative nous intéresse



Une vue de l'antenne du Parpa d'Ignié/Photo Adiac

beaucoup. Mettre des engins à la disposition de la population démunie est un grand soulagement pour nous. Cela nous permettra d'accroître notre production agricole afin de continuer à nourrir Brazzaville », s'est réjoui Mr Nganga, un agriculteur rencontré à l'issue de la cérémonie.

S'exprimant à l'occasion, le directeur exécutif de la Fondation Perspectives d'Avenir a invité la population d'Ignié à aller exprimer leurs doléances auprès des services du Parpa mis à leur disposition. « Lorsque nous

lancions ce programme à Kinkala, il y a peu, nous précisons que celui-ci allait se déployer dans le département, à partir de trois points focaux qui sont Kinkala, Mindouli et Ignié. Sur le terrain, nous nous rendons compte que les besoins sont énormes et qu'avec le peu de matériel que nous avons, nous ne serons pas en mesure de répondre à tous ces besoins, mais ce n'est qu'un plan de départ. Je profite donc de l'occasion pour demander à tous de venir exprimer leurs états de besoins auprès du

programme », a indiqué Habraham Okoko. L'antenne de Mindouli sera lancée très prochainement.

Rappelons que le Parpa a pour objectif de contribuer à l'amélioration de la productivité des acteurs agropastoraux et au développement des unités de production, par des actions directes au profit des producteurs démunis dans le département du Pool. Ce programme est piloté par la Fondation Perspectives d'Avenir que dirige le député d'Oyo, Denis Christel Sassou N'Guesso.

Firmin Oyé

DÉVELOPPEMENT TOURISTIQUE

Ouverture des bureaux d'information de l'aéroport A.A. Néto de Pointe-Noire

Inaugurés le 2 août dans la capitale économique du Congo, les bureaux d'information touristique (BIT), en fonction de leurs heures de travail et de rotation d'exploitation, généreront au minimum huit à dix emplois pour les jeunes ponténégrins.

Le projet de construction de ces BIT à l'aéroport international Antonio-Agostinho-Néto s'inscrit dans le vaste programme d'amélioration de l'accueil et des renseignements touristiques enclenchés par la ministre du Tourisme et de l'Environnement, Arlette Soudan Nonault.

L'information au passager est un enjeu majeur pour tous les aéroports modernes désireux de s'arrimer aux standards de qualité de service internationaux. Ce point d'information touristique est un maillon essentiel dans la chaîne d'accueil, d'information et d'accompagnement des passagers, a souligné le directeur qualité, sécurité, sûreté et environnement, à l'Aerco, Arnel Mamouna.

Dans sa présentation technique, le conseiller au Tourisme, Paul Mouyabi, a précisé que la politique relative aux lieux d'accueil et des renseignements touristiques proprement dite, vise à mieux encadrer le développement, la qualité de services et le fonctionnement en réseaux des BIT sur le territoire national.

Construit en accord avec les normes OACI et les exigences de



La ministre du Tourisme et de l'environnement coupant le ruban symbolique

la société des aéroports du Congo (Aerco), les ouvrages réalisés sont constitués d'une structure légère, conçue sur la base des matériaux nobles et modernes, principalement en bois local, confortables au charme authentique. Ces BIT comportent deux guichets identiques à ceux des compagnies aériennes de la place, qui sont respectivement implantés au niveau RDC (coté arrivée) et à l'étage (coté départ). La superficie totale des BIT est de 26m², soit 13m² par guichet qui se subdivise en deux bureaux, à savoir : un back office pour le directeur, en RDC et le comptable, au niveau R+1 ; un front office pour la réception des visiteurs avec un comptoir d'accueil. Les travaux ont été réalisés par l'entreprise « SMPME » gérée par Jérôme Vera sur financement du fonds de développement touristique (FDT) pour un coût total de 25 321 227 FCFA.

Il s'agit notamment des travaux suivants : planchers techniques en bois local ; électricité, cloisons et revêtements, menuiserie comptoirs, plafonds autoportant métallique, menuiserie aluminium, volet de comptoir, raccordement en fibre optique pour la transmission du data, raccordement électrique depuis le local TGBT d'Aerco.

De par leurs caractéristiques et leurs emplacements, ces BIT sont des véritables leviers ou comptoirs de développement du tourisme congolais dont l'image et la notoriété seront des atouts indéniables et attractifs de convergence touristique au profit du Congo, a déclaré le secrétaire général du département de Pointe-Noire, Jean Claude Etoumbakoundou.

Rendre plus compétitive la destination Green Congo

Avant de couper le ruban symbo-

lique, la ministre du Tourisme et de l'Environnement, a indiqué que l'importance des BIT dans la promotion d'une destination des loisirs et des villégiatures n'échappe à personne. Le tourisme, poursuit-elle, offre aujourd'hui plus que jamais de vastes opportunités. Il est la troisième au monde. Le tourisme est un emploi sur onze dans le monde, il est le pétrole qui ne tarit pas. Il est appelé à servir, dans le cadre de la diversification de l'économie, de levier et de développement.

Pour la ministre, la ville de Pointe-Noire, porte ouverte au monde, poumon de l'économie congolaise, est une terre d'accueil qui a pour tradition d'inviter les touristes à visiter ses immenses plages de sable blanc fins, mais aussi bien d'autres merveilles touristiques. Le renforcement de la qualité de l'offre touristique sera aux travers des BIT, une possibilité de rendre plus compétitive la destination Green Congo qui s'impose pour plus de visibilité et d'attractivité de la destination Congo.

« Comme à l'accoutumée, cette cérémonie nous offre l'occasion d'appréhender l'importance du tourisme dans l'économie locale. Et c'est à juste titre que le président de la République, Denis Sassou N'Guesso, à travers son projet de société « Le Chemin d'avenir », a voulu préinscrire au secteur du tourisme la mission de contribuer à une part significative de son

PIB. Certes cette tâche est ardue mais exaltante. Et ce qui compte ce ne sont pas tant les chiffres à atteindre, que des efforts à entreprendre en vue de parvenir aux objectifs fixés », a déclaré la ministre du Tourisme et de l'Environnement.

Parlant de la transversalité de ce secteur, la ministre Arlette Soudan-Nonault a rappelé que le développement du tourisme implique tous les ministères ayant des actions connexes avec ce secteur, mais il leur faut évoluer en synergie. En la réussissant, l'économie congolaise ne devra plus compter seulement sur le pétrole, mais aussi sur le tourisme durable. Avec l'aménagement des sites d'intérêt touristique et la valorisation de sa biodiversité, Pointe-Noire a toutes les capacités de devenir l'une des cités du Congo la plus attrayante et la plus grande pourvoyeuse des recettes touristiques, a indiqué la ministre.

Pointe-Noire poursuit-elle, dispose des grandes possibilités pour faire d'elle une grande destination touristique. Elle s'y prête au développement du balnéaire, de l'éco-tourisme, du tourisme social, des croisières maritimes, du tourisme d'affaires, du tourisme de congrès, du tourisme de mémoire, et bien d'autres types de tourisms qui pourraient contribuer à améliorer les recettes touristiques des entreprises de la ville.

Bruno Okokana

EDUCATION

Antoinette Sassou N'Guesso lance les travaux de l'école de formation des enseignants à Mouyondzi

L'épouse du chef de l'Etat a procédé, le 3 août, à la pose de la première pierre pour la construction d'un Centre national de formation initiale et continue des enseignants (Cnface) dans le département de la Bouenza.

Les travaux seront exécutés pendant douze mois par la société Sino-Congo Forêt sur un terrain d'une superficie de 19 hectares, divisé en quatre secteurs. Le premier est constitué d'un nouveau bâtiment R+1 en forme d'arc de 556 m² de surface bâtie, comprenant neuf salles de classe, douze bureaux de direction, six bâtiments de plain-pied constitués de cinq salles de classe et d'un centre médico-social de 87m²; d'un bâtiment de deux salles de classe spécialisées de 575 m².

Sur le deuxième espace, il y aura des écoles d'application R+1, (collège et lycée) de 1376m² chacune de surface au sol, constituée de seize classes pédagogiques et quatre classes spécialisées. Le troisième secteur, réservé à l'hébergement, est constitué d'un bâtiment dortoir R+1 d'une capacité de cent lits de 649m² de surface bâtie, de huit logements F4 de 184m² chacun. Enfin, le dernier espace est affecté aux installations sportives.

En vue de respecter les contraintes du développement durable, l'architecte urbaniste, Adam Cyriaque Karanda, a expliqué que le centre sera adapté à son environnement, en respectant le ratio de 30% de la superficie du terrain en espace vert, aux aménagements adaptés à la vue, à l'acoustique, au confort et à l'hygiène.

La création du Centre national de



Antoinette Sassou N'Guesso posant la première pierre; -La maquette du centre

formation des enseignants s'inscrit dans le cadre du Projet d'appui à l'amélioration du système éducatif, en partenariat avec le gouvernement et la Banque mondiale. Pour requalifier et redorer ce collège de sa vocation d'école de formation portée par la première dame, présidente de la Fondation Congo assistance, le bureau d'études Cristal international a reçu la mission de maîtrise d'œuvre de l'aménagement du site.

Le centre est érigé sous les vestiges de l'école normale des institutrices, construite en 1942, pendant la Deuxième Guerre mondiale, comme prison, pour accueillir les partisans du maréchal Pétain, qui avaient pactisé avec l'ennemi nazi. C'est à la fin des hostilités que ces lieux deviennent Ecole normale de

l'Afrique équatoriale française et, par la suite, l'Ecole normale des jeunes filles. C'est en 1978, sur les cendres de cette école, qu'est né le lycée de Mouyondzi.

« Le patriotisme est une valeur que j'aimerais voir fleurir et s'intensifier... »

C'est dans ce légendaire collège normal de jeunes filles de Mouyondzi que furent formées de nombreuses enseignantes qui ont œuvré à leur tour, à l'éducation des jeunes enfants congolais. Antoinette Sassou N'Guesso fait partie des anciennes pensionnaires de cette école, où elle a évolué loin de sa famille pour suivre une formation d'institutrice.

Cette étape a façonné son esprit et lui a permis de mettre à l'épreuve son endurance et son goût du défi. Elle continue à garder le lien avec ses condisciples

en assurant la présidence d'honneur de la « Mouyondzienne », l'amicale des anciennes de ladite école.

« C'est avec une grande émotion que je me retrouve encore sur ces lieux. Nous avons reçu une bonne formation dans un environnement dominé par le patriotisme. Evidemment, le patriotisme est une valeur que j'aimerais voir fleurir et s'intensifier dans le cœur de la jeune génération. Qu'il soit aussi ardent que la passion que nous avions à l'époque. Depuis toujours, mon souhait était de faire de cette école un lieu moderne. Aujourd'hui, mon rêve se réalise », a-t-elle déclaré.

Dans son discours, le ministre de l'Enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation, Anatole Collinet Makosso, a rappelé

les défis de l'éducation au Congo, ainsi que les actions menées par Antoinette Sassou N'Guesso dans divers domaines, qui lui ont valu de nombreuses distinctions et marques de reconnaissance à travers le monde.

L'action menée par cette dernière augure, selon lui,

« de façon concrète le financement participatif de l'éducation tel qu'envisagé par le partenariat mondial de l'éducation, et réaffirmé par la conférence de Dakar sur le financement de l'éducation ».

En se prononçant sur ce grand projet de construction d'une école de formation qui se présente comme « la thérapeutique de choc, dont l'école congolaise a besoin », Anatole Collinet Makosso pense que la première dame a fait preuve de « pragmatisme ».

« Votre attachement à l'école congolaise ne serait être démenti ni par l'histoire qui pourtant nous apprend tout, mais dont on ne retient rien, ni par le temps qui passe, en ne nous laissant que de vagues souvenirs, ni par le vent qui emporte tout à son passage. Tout passe, mais les bonnes œuvres restent », a déclaré le ministre.

De son côté, la maire de la communauté urbaine de Mouyondzi, Anne Marie Claudine Kabala, qui s'est estimée heureuse pour cette initiative, a émis le vœu que le Cnface porte le nom de la première dame du Congo, Antoinette Sassou N'Guesso. Signalons que l'année 2019 marque le soixantième anniversaire de la première promotion de l'ENI de Mouyondzi.

Yvette Reine Nzaba

DÉPARTEMENT DE LA BOUENZA

La Fondation Congo Assistance offre divers dons à la population

En marge du lancement des travaux de construction du Centre national de formation initiale et continue des enseignants, la Fondation Congo Assistance (FCA) que dirige l'épouse du chef de l'Etat, Antoinette Sassou N'Guesso, a visité l'hôpital de Mouyondzi ainsi que les personnes du troisième âge.

À l'hôpital de base de Mouyondzi, le secrétaire général de la Fondation Congo Assistance, Michel Mongo, a mis à la disposition des malades les produits de première nécessité, des matelas et autres matériels.

Pour sa part, le médecin chef de cet hôpital, Michel Nzoussi, s'est réjoui de ce don qui, selon lui, permettra de rehausser la capacité de prise en charge des malades.

« Nous sommes dans la joie de recevoir ce don, et nous remercions la Fondation Congo Assistance. Nous sommes sans ignorer de tout ce qu'elle est en train de faire pour la



Michel Mongo remettant un échantillon de médicaments au médecin chef

population congolaise depuis des années. Aujourd'hui, c'est nous qui sommes à l'honneur; et nous ne saurons décevoir la Fondation dans la gestion de ce don. Ces médicaments et ce matériel seront utilisés au profit des patients de Mouyondzi particulièrement,

et pourquoi pas de tous les autres districts sanitaires de la contrée », a-t-il indiqué.

S'agissant des difficultés auxquelles l'hôpital est confronté, le médecin chef estime que dans les prochains jours les cris de détresse du personnel soignant et ceux des patients se-

ront entendus.

« Les besoins sont nombreux, mais pour un hôpital de base le minimum suffit. Au laboratoire, il nous faut normalement des automates permettant de faire des examens de biochimie, et de numération complète. Mais

à ce niveau, nous avons un peu de difficultés, et nous le faisons manuellement. Après une évaluation de l'OMS, on s'est rendu compte que l'hôpital était un peu en rouge, parce qu'il manque certaines choses. Nous osons croire que les jours à venir nous pourrions avoir ce matériel pour que l'hôpital de Mouyondzi soit également au même niveau que d'autres hôpitaux de base du pays », a indiqué Michel Nzoussi.

Avec plus de trente ans d'expérience dans le maintien du lien social avec les personnes du troisième âge, la FCA constate au quotidien ce besoin permanent de contact, d'affection, de relations avec des personnes âgées. Pour exprimer sa proximité avec cette catégorie de personnes vivant à Mouyondzi, la Fondation Congo Assistance, par l'intermédiaire de la secrétaire générale adjointe, Rosalie Biangana Vouka, leur a offert des vivres et des vêtements.

Y.R. Nz.

MINISTÈRE DU PLAN DE LA STATISTIQUE ET DE L'INTEGRATION REGIONALE
INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE
PROJET DE RENFORCEMENT DES CAPACITES EN STATISTIQUES
 Unité de Coordination du Projet
 Courriel: pstatcongo@gmail.com

N° Avis : AMI N°02/PSTAT MANIFESTATIONS D'INTERET/DMI/C/19

AVIS A MANIFESTATION D'INTERÊTS
POUR LE RECRUTEMENT DES CONSULTANTS D'APPUI AUX REFORMES DES PROGRAMMES
DE FORMATIONS ET A LA MODERNISATION DU CENTRE D'APPLICATION DE LA STATISTIQUE
ET DE LA PLANIFICATION (CASP)

1. Le Gouvernement de la République du Congo a reçu un financement additionnel de la Banque Internationale pour la Reconstruction et le Développement (BIRD) pour le financement des activités du « Projet de Renforcement des Capacités en Statistiques (PSTAT) », et a l'intention d'utiliser une partie du montant de ce crédit pour effectuer les paiements au titre du contrat suivant : « Appui aux réformes des programmes de formations et à la modernisation du Centre d'Application de la Statistique et de la Planification (CASP) ».

2. Le présent avis à Manifestation d'intérêt est destiné à recruter une équipe de consultants individuels dans l'objectif global de doter le CASP de nouveaux textes et programmes de formation aux standards internationaux.

Spécifiquement, il est question de :

- Effectuer une évaluation institutionnelle, organisationnelle et fonctionnelle du CASP ;
- Doter le CASP des nouveaux textes institutionnels (projet de loi, décret et statuts) ;
- Réaliser un diagnostic approfondi des domaines / disciplines pertinent(e)s non pris(e)s en compte dans les programmes d'enseignement et proposer un plan d'action d'amélioration ;
- Harmoniser les programmes du CASP avec ceux de l'institut sous régional de la statistique et de l'économie appliquée (ISSEA) du Cameroun ;
- Proposer des filières de formation pour aboutir à terme aux formations qui s'apparentent aux Ingénieurs des Travaux Statistiques (ITS) et aux Ingénieurs Statisticiens Economistes (ISE) ;
- Ouvrir un cycle préparatoire aux concours internationaux de statistique ;
- Mettre à contribution des compétences aussi importantes que l'Institut National de la Statistique, les formateurs du CASP, les anciens étudiants du CASP, les représentants des entreprises et autres personnes ressources en vue d'identifier les exigences du marché du travail non pris en compte dans les programmes du CASP.

3. Mandat des consultants

Placée sous l'autorité du Directeur général du CASP, l'équipe des consultants a pour principales missions de :

- réaliser une évaluation institutionnelle, organisationnelle et fonctionnelle du CASP ;
- Elaborer le projet de loi, de décret et des nouveaux statuts pour le CASP ;
- Identifier les faiblesses des programmes d'enseignement en cours ;
- Elaborer les nouveaux programmes de formation pour les trois niveaux de formation ;
- appuyer la direction générale du CASP dans la conception et la mise en œuvre des réformes ;
- réadapter les enseignements aux besoins actuels par l'entretien des relations étroites avec les organismes de recherche, les partenaires et autres institutions de statistique ;
- proposer l'ouverture des filières s'apparentant aux formations des ITS et des ISE avec des indications précises sur les contenus notionnels ;
- préciser les profils des formateurs susceptibles d'intervenir au CASP suivant les enseignements ;
- identifier les réformes prioritaires à mettre en œuvre ;
- définir les équipements informatiques dont doit disposer le CASP ;
- proposer un plan d'action pour la mise en œuvre des réformes.

4. Profil des consultants

Deux (2) consultants formeront l'équipe dont un expert en suivi évaluation spécialiste en évaluation institutionnelle et un spécialiste dans l'élaboration des programmes de formation :

Le Spécialiste en Réformes des programmes de formation doit :

- posséder un diplôme en sciences économiques, statistiques, planification ou gestion (bac+5) d'une université / école reconnue ;
- avoir occupé un poste de Directeur général ou de responsable dans la gestion des programmes de formations (initiale et continue) dans une école de statistique ;

- justifier d'une expérience professionnelle d'au moins dix (10) dans la gestion des programmes de formations ;
- avoir réalisé au moins une mission similaire ;
- avoir une connaissance des réformes des programmes de formations dans les écoles statistiques ;
- avoir une bonne connaissance des systèmes statistiques nationaux ;
- avoir une bonne connaissance des écoles statistiques africaines ;
- avoir de bonnes capacités de communication écrite et orale en français ;

- avoir une expérience dans les pays en développement ;
- justifier d'une compétence dans l'utilisation des logiciels statistiques (SPSS, CsPro, STATA, etc.) ;
- justifier d'une compétence dans l'utilisation des logiciels MS Office (Word, Excel et PowerPoint) ;
- être entièrement disponible durant la période de la mission ;
- justifier d'une expérience dans la conduite des groupes ou avoir occupé les fonctions de directeur / coordonnateur dans une structure à vocation de formation ou de recherche

Le Spécialiste en évaluation institutionnelle, organisationnelle et fonctionnelle doit :

- posséder un diplôme en sciences économiques, statistiques, planification ou gestion (bac+5) d'une université / école reconnue ;
- justifier d'une expérience professionnelle d'au moins dix (10) ans en suivi et évaluation et spécifiquement en suivi évaluation de la mise en œuvre des réformes des programmes de formations ;
- avoir réalisé au moins deux (2) missions similaires ;
- avoir une bonne connaissance des systèmes statistiques nationaux ;
- avoir une bonne connaissance des écoles statistiques africaines ;
- avoir de bonnes capacités de communication écrite et orale en français ;
- avoir une expérience dans les pays en développement ;
- justifier d'une compétence dans l'utilisation des logiciels statistiques (SPSS, CsPro, STATA, etc.) ;
- justifier d'une compétence dans l'utilisation des logiciels MS Office (Word, Excel et PowerPoint) ;
- être entièrement disponible durant la période de la mission.

5. La sélection du consultant se fera en accord avec les procédures définies dans le Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'Investissements (FPI) de la Banque Mondiale (version de Juillet 2016, révisée en Novembre 2017 et Août 2018).

6. Les consultants intéressés peuvent obtenir les termes de références de la mission à l'adresse ci-dessous ou par courriel : pstatcongo@gmail.com, de 8 heures à 12 heures et de 14 heures à 17 heures (heures locales) du lundi au vendredi.

7. La mission s'effectuera en trois phases. La durée totale de la mission est de deux (2) mois et vingt-cinq (25) jours, soit trois (3) mois hors délais de validation des rapports

8. Les manifestations d'intérêts doivent être écrites en langue française et être déposées à l'adresse ci-dessous au par courriel au plus tard le 20 août 2019 (à minuit heure locale) et porter clairement la mention du poste sollicité

Bureau Passation de Marchés
 A l'attention du Coordonnateur
 PROJET DE RENFORCEMENT DES CAPACITES EN STATISTIQUES
 UNITE DE COORDINATION DU PROJET, À BRAZZAVILLE, DERRIÈRE
 L'AMBASSADE DES ETATS UNIS D'AMÉRIQUE AU CONGO, BLOC 1,
 PARCELLE 70/59 BIS, ARRONDISSEMENT 2 BACONGO Tél : +242 22
 613 31 08 : pstatcongo@gmail.com

VOIE PUBLIQUE

Les épaves de véhicules résistent aux autorités municipales

À Brazzaville et dans d'autres villes du pays, certaines artères sont jonchées de carcasses de véhicules qui servent parfois de dortoirs aux « enfants de la rue », de lieux de viols en dehors du fait qu'en rétrécissant les chaussées ces épaves peuvent causer des accidents de circulation. L'opération de déguerpissement lancée récemment par la mairie de la capitale n'a pas permis de résoudre la situation.

La mairie de Baongo, deuxième arrondissement de Brazzaville, avait lancé une opération visant à débarrasser les espaces publics des épaves de véhicules. « Heurtée à un problème de moyens financiers, l'initiative n'a pas abouti », selon les sources concordantes. Plusieurs tentatives portant dans ce sens ont échoué. En dehors de l'absence des moyens financiers, il y a également le manque d'espaces devant recevoir ces carcasses. Une partie de la corniche qui donne accès au fleuve Congo pourrait être



Les épaves des véhicules abandonnées sur la voie publique

mise à profit. Or, celle-ci a été aménagée au point de servir de site touristique et de loisirs. La municipalité de Brazzaville a lancé, le 11 mai dernier, une action dénommée : « Brazzaville cent jours : rendons le sourire à notre ville capitale ». Une noble initiative dont le

premier volet est le bouchage de trous sur les chaussées. Les citoyens se demandent à quand la réponse à l'épineux problème des épaves de véhicules abandonnés sur certaines voies. Des carcasses des voitures fourgonnettes, dédiées au transport

de marchandises, servent de cadre propice aux actes de vandalisme, de banditisme, de racket. Certains citoyens mal intentionnés les utilisent comme des abris pour tendre les embuscades aux passants. L'opération lancée par la mairie devrait permettre de libérer les grandes artères de Brazzaville encombrées par ces carcasses de véhicules. Si les marchés de fortune et les occupants anarchiques ont vidé les lieux, les épaves de véhicules résistent jusque-là au grand dam de la population. À certains endroits de la ville, les épaves de véhicules rendent la circulation difficile avec des risques d'accident. « Cette carcasse de voiture nous empêche de voir le moyen qui vient de l'autre côté. Si vous n'êtes pas vigilant au volant, vous ferez un accident », déplore un taximan au quartier Mpissa, à Baongo. Hormis les automobilistes, les petits commerçants se

pleignent aussi de la présence de ces engins négligés. « Les propriétaires de ces voitures abandonnées ne sont pas inquiétés. En plus ils ne paient aucune taxe à l'Etat pour l'espace occupé. Il est même mieux que ces espaces soient occupés par les vendeurs qui peuvent payer des taxes et maximiser les recettes de la mairie », lance Marlène Bouetoutelamio, une vendeuse de friperie au quartier Moukoudzi-Ngouaka à Makélékélé (premier arrondissement).

Il est vrai que les autorités municipales n'ont pas cessé de réfléchir sur des mesures à prendre pour régler ce problème d'occupation de la voie publique par des épaves de voitures. L'opération de déguerpissement devrait se faire sans complaisance tout en déterminant et aménageant l'espace dédié aux épaves de véhicules, une fois débarrassées de la voie publique.

Rominique Makaya

ENSEIGNEMENT SPÉCIALISÉ

Des non-voyants confrontés à des difficultés d'apprentissage

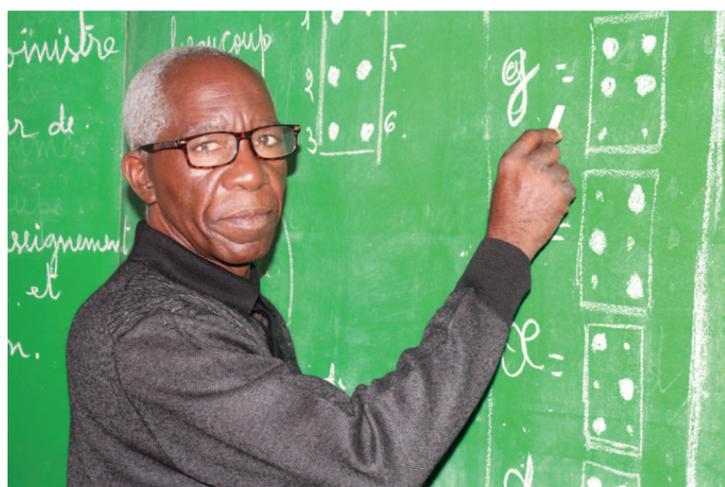
Les aveugles font face à plusieurs obstacles dans le cadre de leur encadrement éducatif. Il s'agit notamment des problèmes liés à l'environnement, au manque d'équipements et d'infrastructures, ainsi qu'à l'insuffisance d'enseignants.

Le problème a été abordé le 30 juillet, par l'enseignant spécialisé des déficients visuels également encadreur des étudiants non-voyants à la Faculté des lettres, des arts et des sciences humaines de l'Université Marien Ngouabi, Théophile Bantoussa, dans une interview inclusive accordée au journal Les Dépêches de Brazzaville.

A cet effet, il a expliqué que les aveugles et les malvoyants ne doivent pas être abandonnés ni gardés à la maison par leurs parents. Ils doivent être plutôt inscrits dans les établissements du système intégré pour apprendre comme tous les enfants valides.

Les aveugles sont pris en charge depuis l'école primaire à l'Institut national des aveugles du Congo (Inac) dès l'âge de six ans, après le dépistage précoce. L'institut leur apprend le braille qui leur permet de développer le toucher en manipulant le matériel adapté avant de les orienter vers le cycle ordinaire. Par contre il y a des difficultés au niveau du matériel adapté : papier bull, tablettes, poinçons et bien d'autres.

On rencontre parmi ces difficultés le problème d'insertion des aveugles dans les établissements ordinaires. Les écoles qui les reçoivent ne possèdent pas le ma-



Théophile Bantoussa

ériel adapté qui ne s'acquiert que dans un centre d'appui technique doté de toutes la gamme de matériel pour leur prise en charge. Aussi faut-il noter le manque d'infrastructures et de personnel spécialisé pour leur éducation.

En ce qui concerne la pédagogie de l'enseignement de l'aveugle, poursuit-il, les non-voyants n'ont pas la même capacité que les valides. Les formations suivies sur la prise en charge de la personne vivant avec handicap permettent de mieux les aborder en développant une capacité particulière.

Il a, par ailleurs, exhorté les parents de ces enfants à les inscrire afin qu'ils habitent avec les autres enfants valides pour le partage d'expériences, d'idées ainsi que d'opportunités éducatives.

Aux aveugles, insiste-t-il, de ne pas être inutiles dans la société, car ils jouissent des mêmes droits que les personnes valides. « Les aveugles ne doivent pas être parqués

dans un établissement parce que le système éducatif exclut le ghetto. Ils sont capables d'exercer toute activité génératrice de revenu », a-t-il déclaré.

Notons que Théophile Bantoussa fut un ancien professeur de science physique au collège avant de se convertir dans le système éducatif inclusif ou intégré après son insertion à l'Institut national des aveugles du Congo.

Il a émis le souhait aux autorités de voir une filière de formation des enseignants spécialisés s'ouvrir à l'Ecole normale supérieure dans les filières telles que l'anglais, le français, etc. Il a commencé à enseigner aux aveugles depuis les années 1990. Parmi ces élèves, quatre étudiants inscrits à la Faculté des lettres, des arts et des sciences humaines ont obtenu leur diplôme universitaire en documentation et en journalisme.

Lydie Gisèle Oko

EDUCATION

Les enseignants volontaires réclament le paiement de leurs primes

Une centaine d'enseignants volontaires de l'enseignement général ont sollicité auprès du gouvernement l'apurement des arriérés de leurs dus.

Ils ont formulé cette demande en marge de la première session du conseil national constitutif de la coordination des diplômés des écoles professionnelles. Au regard de ce constat, l'assemblée générale a exigé au gouvernement de trouver une solution définitive aux doléances susmentionnées au plus tard le 15 septembre 2019.

A cette doléance s'ajoutent également la publication des textes d'intégration de tous les enseignants volontaires au plus tard le 30 septembre 2019 ainsi que la prise des notes de service des finalistes.

Au cas où cet appel serait sans suite favorable, les enseignants volontaires observeront une grève de trois mois à compter du 1er octobre 2019.

Signalons que le nombre total des affectés est de 4160 dont 2400 déjà sur le terrain.

Guillaume Ondzé

PROGRAMME RELATIF AUX OBSÈQUES DE MAMAN ISSONGO KIBA ISABELLE

Vendredi 9 août 2019

9 h 00: levée de corps à la morgue municipale de Brazzaville

10h00 : recueillement au domicile familial sis au n°34 de la rue Niari, Talangaï

14h 00 : départ pour le cimetière privé Bouka

16h00 : retour au lieu de la veillée et fin de la cérémonie



BRÈVES

Sénégal

Le syndicat des travailleurs de l'électricité a accusé l'État de ne pas honorer une dette de 247 milliards de francs CFA envers la Société sénégalaise d'électricité (Senelec). Cette somme due correspond presque au chiffre d'affaires annuel de la société. Même si la Senelec refuse de dramatiser, cette situation met la société dans une mauvaise passe. Au Sénégal, l'accès à l'électricité passe par les hydrocarbures, dont le prix est plafonné par l'État, afin d'alimenter ses centrales. Cela a ainsi créé un trou budgétaire dans les comptes de l'entreprise. Si des mesures ne sont pas prises, certainement, à partir de la semaine prochaine, le pays connaîtra des délestages importants.

Niger

Le président Mahamadou Issoufou a plaidé, le 3 août, dans un discours à l'occasion de l'anniversaire de l'indépendance du Niger, pour un renforcement de la lutte contre le terrorisme. Car en dépit des opérations militaires, Boko Haram fait preuve d'une résilience inquiétante dans la région du lac Tchad. Aussi a-t-il exhorté les États de la région à affiner leurs stratégies tout en saluant les succès de l'armée et des forces alliées dans la lutte contre le terrorisme au Sahel. Selon lui, la recherche de financements doit être « renforcée » en vue d'accélérer la montée en puissance de la force conjointe du G5 Sahel. « Il est évident que pour être efficace, la lutte contre le terrorisme doit connaître la même priorité au niveau de l'ensemble de la communauté internationale », estime-t-il.

Kenya

Le pays va exporter ses premiers barils de pétrole. Un accord de vente commerciale, d'une valeur de 12 millions de dollars pour 200 000 barils, a été signé le 1er août, pour tester l'appétit du marché international pour le brut kényan. Le président de la République, Uhuru Kenyatta, a fait lui-même cette annonce sans en divulguer les détails. Ces barils, acheminés par camion dans le port de Mombasa, sont prêts à être exportés d'ici à septembre. La production commerciale ne débutera pas avant 2023. D'ici là, un oléoduc devrait être construit pour acheminer le pétrole vers la côte. Montant de l'investissement : un milliard de dollars. Selon la société pétrolière britannique Tullow Oil, qui a découvert les gisements pétroliers en 2012 dans le Turkana, une région au nord-ouest du pays, les réserves sont estimées à environ 560 millions de barils.

Gabon

Petronas a signé un contrat d'exploration de gisement pour obtenir un bloc pétrolier, une première depuis cinq ans. Tous les opérateurs pétroliers se sont détournés du pays à cause de l'adoption en 2014 d'un nouveau code des hydrocarbures jugé coercitif et peu rentable. Avec le soutien du FMI, le pays a révisé son code, dont la nouvelle version a été promulguée, il y a deux semaines. La compagnie malaisienne Petronas a été la première à signer un accord pour deux nouveaux permis pétroliers baptisés « Espoir ». Arrivé au Gabon en 2014, Petronas vient de réaliser une découverte très prometteuse. Malgré la chute de la production pétrolière, ces dernières années, le pays entend augmenter le niveau de sa production et donc de ses recettes. Dans cette perspective, le Gabon a récemment mis en vente trente-cinq blocs pétroliers.

Tunisie

Au lendemain de la trêve politique, suite au décès du président Béji Caïd Essebsi, l'instance chargée des élections a ouvert ses bureaux, du 2 au 9 août. Le dépôt des premières candidatures à l'élection présidentielle anticipée du 15 septembre a débuté. Dès le premier jour, huit candidats ont déposé leur demande. Ces premiers arrivés sont des personnalités politiques connues, des chefs de partis et aussi des personnalités indépendantes. Le Premier ministre, Youssef Chahed, ne s'est en revanche pas encore présenté devant l'Instance supérieure indépendante pour les élections. Le plus difficile reste le respect des critères définis dans la loi électorale pour se présenter. Comme pour la présidentielle de 2014, le même nombre de parrainages sont exigés, soit dix députés, soit quarante maires, soit dix mille électeurs répartis sur dix circonscriptions.

Liberia

La Banque d'investissement et de développement de la Cédéao (BIDC) accorde un prêt de 50 millions de dollars pour le bitumage d'une route dans le sud-est du pays. Longue de 50 km, le bitumage de la route Barclayville-Klowne fait partie du projet de corridor routier sud-est qui s'étend de Buchanan, Grand Bassa jusqu'au comté de Grand Kru. Notons que le déficit total de financement en matière d'infrastructures routières au Liberia se chiffre à environ 2,6 milliards de dollars, selon les autorités du pays. En effet, le Liberia ne dispose actuellement que d'un réseau routier d'environ 12 000 kilomètres, dont 94% ne bénéficie pas de revêtement. En outre, 90% des routes non revêtues sont situées dans les zones rurales où vit une grande partie de la population.

Angola

Les Emirats arabes unis (EAU) vont investir près de deux milliards de dollars dans l'économie angolaise. Le nouvel investissement devrait concerner les secteurs de l'agriculture, de l'industrie et de l'énergie. Il permettra la construction d'une chaîne de montage de tracteur, dans un pays qui essaie d'accélérer la mécanisation de son agriculture. Il permettra également de développer une coopération dans le secteur de la production de gaz, afin de réduire les coûts de l'électricité et de soutenir le processus d'industrialisation du pays. Ces projets devraient également être accompagnés d'un volet social, notamment le dessalement de l'eau au profit de la population pauvre, ainsi que des projets visant à réduire le chômage.

Josiane Mambou Loukoula

MIGRANTS

Ocean Viking effectue sa première mission de sauvetage au large de la Libye

Le nouveau navire, affrété en Norvège par les ONG françaises SOS Méditerranée et Médecins sans Frontières, a quitté le port de Marseille, en France, le 4 août, sans savoir si les eaux italiennes lui seront fermées quand il aura porté secours aux naufragés prêts à tout pour fuir le territoire libyen.

Le bateau a pris le relais de l'Aquarius qui, privé de pavillon, avait dû abandonner ses missions, en décembre 2018. Le bâtiment de 69 m de long devrait atteindre la principale zone de naufrage, la Méditerranée centrale, en deux ou trois jours. Son équipage ne doute pas de devoir secourir de nombreux candidats au départ, puisque le navire devrait être capable de recevoir deux cents à trois cents personnes.

Ocean Viking a quitté la Libye dans un contexte marqué par l'urgence de sauver de nombreuses vies humaines en danger. « Beaucoup de traversées ont lieu en ce moment, c'est lié aux conditions météo estivales mais aussi à la situation en Libye, devenue un véritable repoussoir. Ce qui explique que les gens prennent encore plus de risques qu'auparavant », a estimé Frédéric Pénard, directeur opérationnel de l'organisation.

« Il est clair qu'il faut agir d'urgence pour sauver des vies. Et c'est justement notre mission », pense de son côté, Sam Turner, chef de mission MSF en Libye qui, outre le dernier naufrage majeur survenu, le 25 juillet (au moins cent-dix morts et disparus), évoque aussi les conditions « inhumaines » en vigueur dans les centres de rétention en Libye, qui poussent les gens à partir à tout prix.

« On est forcé d'agir en raison du manque de ressources disponibles en Méditerranée centrale, et faute de réaction de la part de l'Europe. Si l'Europe agissait, il n'y aurait pas besoin des ONG », martèle-t-il.

La Méditerranée est devenue la route maritime la plus meurtrière au monde. En témoigne le fait que huit cent-quarante personnes y ont disparu depuis

le début de l'année, dont cinq cent-seize, en Méditerranée centrale, sans compter les naufrages non répertoriés, selon l'Organisation internationale pour les migrations.

Le sauvetage des migrants ne fait toujours pas l'unanimité en Europe où le ministre italien de l'Intérieur, Matteo Salvini, (extrême droite) a signé deux nouveaux arrêtés interdisant aux bateaux humanitaires de pénétrer dans les eaux territoriales italiennes : au moins cent soixante-quatre migrants, dont des femmes, des enfants, secourus par les ONG espagnole ProActiva et allemande Sea-Eye, étaient toujours bloqués en mer, le 2 août dernier. De plus, faute d'accord entre les États européens pour accueillir les rescapés, le gouvernement italien barre toujours l'accès à ses ports, situés en première ligne face aux côtes libyennes. C'est dire que les équipes de l'Ocean Viking composé de treize personnes pour SOS Méditerranée, dont neuf marins secouristes ; neuf pour MSF ; dont un médecin, une sage-femme, un médiateur culturel, plus l'équipage, soit trente-neuf personnes au total, se préparent à une possible errance côtière.

Matteo Salvini a, d'ores et déjà, menacé tout accès forcé aux ports italiens. Si les navires des ONG « entrent dans les eaux territoriales italiennes, nous les saisissons un par un. On verra bien qui se fatiguera en premier », a-t-il prévenu.

Signalons que depuis la fin de l'Aquarius qui avait secouru trente mille personnes, en trois ans, il ne subsiste plus qu'une poignée de bateaux humanitaires à flots, dont l'Alan-Kurdi, de Sea-Eye et l'Open Arms, de Proactiva. Quant au bateau de l'organisation Sea-Watch, il a été placé sous séquestre en Italie en juin, après que son capitaine avait forcé le blocus. Dans ce contexte, il aura fallu sept mois à SOS Méditerranée pour trouver un nouveau navire et un armateur prêt à jouer le jeu.

Nestor N'Gampoula

UBA
United Bank for Africa

La carte Visa Prépayée UBA, tout comme un porte-monnaie !

Rechargez le montant de votre choix à tout moment et c'est parti !
Gérer de l'argent n'a jamais été aussi facile.

- Ne nécessite aucune ouverture de compte
- Permet d'effectuer des achats partout dans le monde
- Permet de faire des paiements en ligne sécurisés
- Permet de faire des opérations bancaires en temps réel
- Disponible instantanément



Disponible dans toutes nos agences.



SOUDAN

Militaires et civils signent un accord

Après des semaines de violence, les militaires au pouvoir et les meneurs de la contestation ont paraphé, le 4 août, une déclaration constitutionnelle ouvrant la voie au transfert du pouvoir à une nouvelle instance de transition dominée par les civils.

« Les deux parties sont pleinement d'accord sur le document constitutionnel et poursuivent leurs réunions ce soir pour discuter des arrangements techniques en vue de la cérémonie de signature officielle devant le peuple soudanais et en présence de leurs amis en Afrique et dans le monde », avait déclaré la veille, l'envoyé de l'Union africaine pour le Soudan, Mohamed El-Hacen Lebatt.

Ahmed al-Rabie, un des principaux responsables de la contestation, et Mohammed Hamdan Daglo, numéro deux du Conseil militaire au pouvoir, ont signé la déclaration lors d'une cérémonie durant laquelle étaient présents les médiateurs de l'Union africaine et de l'Éthiopie.

La déclaration s'appuie sur un accord historique de partage du pouvoir signé le 17 juillet et prévoit la mise en place d'un organe décisionnel mixte civil-militaire. Cet organe est chargé de superviser la formation d'un gouvernement civil de transition et d'un

parlement pour gouverner pendant une période de transition de trois ans. Cet accord est le fruit de négociations difficiles entre les dirigeants des manifestations de masse qui ont éclaté en décembre dernier contre le régime du président Omar el-Béchir et les généraux qui l'ont finalement évincé en avril.

L'instance dirigeante, appelée Conseil souverain et composé de cinq militaires et de six civils, sera chargée de mener, avec un Parlement, la transition pendant un peu plus de trois ans, selon les termes de la déclaration politique convenue entre les deux parties le 17 juillet.

« Les membres du Conseil souverain seront désignés le 18 août, le Premier ministre le 20 août et les membres du gouvernement le 28 août », a déclaré Monzer Abou al-Maali, précisant que l'accord global sur l'instauration d'un pouvoir civil sera signé le 17 août.

La déclaration constitutionnelle s'ajoute à la déclaration politique convenue le 17 juillet. Les deux forment l'accord global dont l'application marquera le début de la période de transition de trois ans, qui devrait aboutir à des élections libres. La nouvelle instance de transition sera formée le 18 août.

Y.R.Nz.

DÉSARMEMENT

Vladimir Poutine appelle à un dialogue sérieux

L'actuel président de la Fédération de Russie a souhaité, le 5 août, qu'Américains et Russes reprennent les discussions sur le dossier après la fin du traité de désarmement nucléaire INF, avertissant que son pays serait contraint de produire de nouveaux missiles si Washington le faisait.

Vladimir Poutine s'exprimait à l'issue d'une réunion du Conseil de sécurité sous la forme d'une déclaration solennelle publiée par le Kremlin. « Pour éviter un chaos où il n'y a aucune règle, limite ou loi, il faut encore une fois réfléchir à toutes les conséquences dangereuses possibles et entamer un dialogue sérieux sans ambiguïté », a-t-il avancé. « La Russie juge nécessaire de relancer entièrement et sans attendre les pourparlers visant à assurer la stabilité stratégique et la sécurité. Nous y sommes prêts », a souligné le président russe, en mettant en garde contre « une course aux armements illimités ». La fin du traité INF a « compliqué gravement la situation dans le monde et créé des risques fondamentaux pour tous (...). La responsabilité en repose entièrement sur la partie américaine », a poursuivi Vladimir Poutine, appelant Washington et ses alliés au « bon sens » et au « sens de la responsabilité ». En attendant de connaître la réponse de Washington à son appel, il a ordonné aux ministères russes de la Défense et des Affaires étrangères, et aux services de renseignements de suivre « attentivement » les initiatives prises par Washington en la matière, assurant que les actes de Moscou auront « exclusivement un caractère de réciprocité ».

Le 2 août, après six mois d'un dialogue de sourds, les Etats-Unis et la Russie ont acté la fin du traité

conclu pendant la Guerre froide, s'accusant mutuellement d'être responsables de violer ce texte bilatéral emblématique.

Quelques heures seulement après la fin du traité, les Etats-Unis ont annoncé le développement de nouveaux missiles conventionnels, affirmant que Moscou a accru ses capacités d'une manière incompatible avec l'accord sur le désarmement, qui concernait les missiles d'une portée de 500 à 5.500 km. Le texte avait permis dans les années 1980 l'élimination des missiles russes SS20 et américains Pershing, au cœur de la crise des euromissiles.

« La Fédération de Russie produit et déploie une capacité offensive qui était interdite par le traité INF », a affirmé la semaine dernière le ministre américain de la Défense, Mark Esper. « Maintenant que nous nous sommes retirés, le ministère de la Défense va poursuivre pleinement le développement de ces missiles conventionnels tirés depuis le sol », avait-il précisé.

Notons qu'après la fin du Traité de désarmement nucléaire INF, il ne reste désormais en vigueur qu'un seul accord nucléaire bilatéral entre Moscou et Washington : le traité START, qui maintient les arsenaux nucléaires des deux pays bien en-deçà du niveau de la Guerre froide et dont le dernier volet arrive à échéance en 2021.

Nestor N'Gampoula

ENA/FRANCE

Macky Sall et Idriss Deby Itno encouragent les anciens élèves

L'association des anciens élèves congolais de l'ENA française vient de prendre part au colloque international initié par l'association sénégalaise des anciens élèves et auditeurs de l'ENA (ASENA), sous le haut patronage du président sénégalais. Ils ont participé également à une autre réunion annuelle de la Confédération internationale des associations françaises et étrangères tenue à Ndjamen.

Le thème « La réforme de l'administration publique face aux défis de l'émergence », défini par Macky Sall a sonné comme une mission donnée aux anciens élèves sénégalais de l'ENA française à organiser le débat sur la réforme dans l'administration publique, afin de cerner les modalités de mise en œuvre du Plan Sénégal Emergent (PSE) à l'horizon 2035.

Reçus par le chef de l'Etat Sénégalais, les anciens élèves de l'ENA France ont fait le bilan des travaux du colloque de Dakar avec Macky Sall qui les a encouragés à prendre activement part aux réformes administratives au Sénégal et dans d'autres pays représentés dont le Congo, afin d'aider le continent africain à poursuivre son chemin vers l'émergence.

Ces quatre dernières années, l'association congolaise, avec un agenda scientifique chargé, a œuvré pour le renforcement des capacités d'une centaine de fonctionnaires de l'Etat congolais de la première catégorie.

Dans la capitale sénégalaise, les délégations des énarques ont visité tour à tour, le monument



La photo de famille

de la Renaissance africaine, l'île de Gorée et le musée des civilisations africaines.

Avant de s'envoler pour Dakar, les anciens élèves de l'ENA ont participé à la réunion annuelle 2019 de la Confédération internationale des associations françaises et étrangères tenue à N'Djamena, au Tchad. Au total, quarante-quatre pays de quatre continents ont pris part aux assises. Le Congo a été représenté par le président de l'association des anciens élèves congolais de l'ENA française Matt Seinzor.

A N'Djamena, ils ont pris part à un colloque organisé sur le thème « le capital humain au service du développement : nouvelles mobilités et compétences ». Ce thème défini par le président Tchadien, Idriss Deby Itno, a été animé par des personnalités tchadiennes et étrangères, à l'instar de Miriam Mahamat Nour, secrétaire général du gouvernement tchadien. Au cours de la réunion, les anciens élèves ont échangé sur l'actualité de leur école et

ont convenu de contribuer à la réforme de l'ENA annoncée par le président français Emmanuel Macron.

A la fin de la réunion annuelle, les délégations des énarques accompagnées de l'ambassadeur de France au Tchad, Philippe Lacoste, ont été reçues par le président tchadien. Le président de l'association française, Daniel Keller et ses collègues ont présenté à Idriss Deby, la quintessence de leur réflexion. Réceptif aux différentes explications, le chef de l'Etat a encouragé ses interlocuteurs à poursuivre dans cette démarche pour contribuer « efficacement » au développement de leur pays.

Le séjour des énarques dans la capitale tchadienne s'est achevé par la visite de la nouvelle raffinerie construite dans le cadre de la coopération chinoise. Signalons que la présidence tournante de la Confédération sera assurée par le Gabon.

Yvette Reine Nzaba



中文国际学校
ECOLE INTERNATIONALE CHINOISE





Soyez les bienvenus à l'école internationale chinoise

Du nouveau à Brazzaville

Cette école très modernisée permettrait à vos enfants de :

- Etre les premiers au Congo à apprendre le chinois avec les enseignants chinois dès un âge tôt
- Maltriser la langue et la culture chinoise
- Avoir une vue et une pensée internationales.
- Entrer facilement dans les meilleures universités chinoises après le Bac.
- Devenir un modèle pour la coopération sino-congolaise.
- Créer un bel avenir dans la vie



Contact

06 615 66 66 / 05 345 66 66

Mail: ecolechinois@hotmail.com

Adresse

138, Eugène Etienne, Centre-ville, Brazzaville

LIBYE

La France et l'Égypte soutiennent le plan de paix de l'ONU

Les chefs d'Etat des deux pays se sont entretenus, le 4 août; sur la crise libyenne, avec pour objectif de soutenir un cessez-le-feu « à brève échéance » entre les parties au conflit, a-t-on appris de source proche de l'Élysée.

Le président français, Emmanuel Macron, actuellement en vacances dans la résidence présidentielle du fort de Brégançon (sud de la France), et son homologue Abdel Fattah Al-Sissi ont discuté de la Libye dans le but d'y ramener la paix, notamment entre les partisans du Gouvernement d'Union nationale (GNA) dirigé par Fayez al-Sarraj et ceux du maréchal Khalifa Haftar, « sur la base de l'accord d'Abou Dhabi ». Depuis quelque temps, Paris tente de se positionner en médiateur dans la crise libyenne, s'inquiétant de ses effets déstabilisateurs dans la région sahélienne. Quant à l'Égypte, elle est pour sa part concernée en raison de sa longue frontière avec la Libye. Reste à savoir si les efforts consentis par ces Etats pour faire taire les armes en Libye seront considérés par Tripoli d'autant que plusieurs observateurs

avancent que le maréchal Khalifa Haftar est soutenu militairement par les Emirats arabes unis et l'Égypte alors que la Turquie et le Qatar appuient les forces loyales au GNA de Fayez al-Sarraj.

Le chef de l'Etat français a récemment évoqué le dossier libyen avec le prince héritier d'Abou Dhabi, Mohammed ben Zayed Al-Nahyane, et l'émir du Qatar, Tamim ben Hamad Al-Thani, précise la présidence française. Le 2 août, l'Union européenne (UE) a une nouvelle fois appelé toutes les parties libyennes à un cessez-le-feu permanent et a affirmé son soutien au représentant de l'ONU, accusé de « contre-vérités » par le chef du gouvernement libyen d'union nationale. « L'Union européenne et ses Etats membres se félicitent de la proposition de trêve présentée par le Représentant spécial du secrétaire général des Nations unies, Ghassan Salamé, à l'occasion de l'Aïd al-Adha (la Fête du sacrifice), qui constitue un pas important dans cette direction », a annoncé la cheffe de la diplomatie européenne, dans une déclaration au nom de l'UE. Federica Mogheri-

ni a assuré que l'Union européenne soutenait pleinement la proposition du représentant spécial « en trois étapes visant à relancer les négociations politiques et en particulier à mettre en œuvre la trêve ». « Les attaques aveugles contre des zones résidentielles densément peuplées peuvent constituer des crimes de guerre et ceux qui violent le droit international humanitaire doivent être traduits en justice et tenus responsables », a-t-elle averti.

Le 29 juillet dernier, l'émissaire de l'ONU en Libye, Ghassan Salamé, avait exhorté les belligérants à faire une trêve et s'était inquiété de l'escalade des combats entre les forces loyales au gouvernement de Tripoli, soutenu par l'ONU, et celles du maréchal Khalifa Haftar, l'homme fort de l'Est qui a lancé une offensive le 4 avril pour conquérir la capitale libyenne.

L'Organisation mondiale de la santé estime, dans son nouveau bilan sur les combats aux abords de Tripoli, qu'ils ont fait 1 093 morts et 5 752 blessés ainsi que plus de 100 000 déplacés.

Nestor N'Gampoula

FCFA

Le patronat d'Afrique centrale réclame son «Eco»

Le besoin a été exprimé lors de la réunion extraordinaire sur les changes dans la Communauté économique des Etats de l'Afrique centrale (Cémac), le 30 juillet à Douala, au Cameroun.

L'Union des patronats d'Afrique centrale (Unipace) s'est réunie, à Douala, pour évaluer le niveau des changes à la suite de la crise des devises qui secoue la sous-région. L'organisation patronale s'est félicitée des mesures d'assouplissement prises par la Banque des Etats de l'Afrique centrale (BEAC) dans le cadre de la mise en œuvre de la nouvelle réglementation des changes. Mais elle note que leur implémentation reste freinée par certaines dispositions réglementaires qui ne tiennent pas compte des spécificités des opérations des secteurs pétrolier et minier. Un dialogue

permanent a été recommandé entre les acteurs des secteurs et la BEAC en vue d'améliorer la situation avant l'entrée en vigueur de la nouvelle réglementation en septembre prochain. Les patronats de la Cemac entendent une dynamique régionale étendue à la Communauté économique des Etats de l'Afrique centrale (CEEAC). À l'instar de la Cédéao qui a lancé le projet d'une monnaie commune baptisée « Eco », la Cémac et la CEEAC souhaitent engager une démarche visant l'instauration d'une monnaie commune adaptée aux exigences d'une intégration économique réussie. Mandat a été confié au président de l'Unipace, Célestin Tawamba, d'assurer pour le compte de l'organisation, le suivi de ses différentes préconisations auprès des autorités compétentes de la CEEAC.

Noël Ndong

Les douaniers renforcent leurs capacités en analyse d'images

Un atelier de formation des formateurs « en analyse d'images radioscopiques » a été organisé du 22 au 26 juillet 2019 au Centre d'analyse d'images dans l'enceinte de la douane.



Initié par la Société Cotecna, ce séminaire de formation des formateurs en analyse d'images a eu pour objectif de former les futurs formateurs en analyse d'images. Sous la supervision des agents Cotecna, Ghislain Dzondo et Abraham Mizère, les douaniers Maxime Ntoulani, inspecteur d'analyse d'image au Centre d'analyse d'image, Pascal Ibara, Célestin Nzaou ont animé la formation au cours de laquelle les séminaristes ont appris entre autres : Comment concevoir un programme, comment élaborer un planning de formation... De nombreux modules en lien avec la formation ont été également développés lors de cet atelier voulu participatif par les organisateurs avec de nombreux cas pratiques examinés.

À la fin de la formation, les douaniers ont loué l'initiative de leur hiérarchie qui leur a permis de bénéficier de nouveaux atouts et connaissances importants pour la bonne marche de l'administration douanière. Aussi, ils ont-ils pris l'engagement de partager les acquis reçus à leurs collègues.

Cette formation initiée par Cotecna conformément au contrat de prestation signé en 2015 avec la République du Congo intensifie ce partenariat fécond par des actions de formation et de renforcement des capacités des ressources humaines de l'administration publique. Un partenariat qui vise à terme le transfert des compétences afin de faire à terme de l'administration congolaise, une administration autonome et efficace dans l'accomplissement de ses missions régaliennes.

Signalons qu'en juin dernier, Cotecna a organisé à son siège une formation d'auditeurs d'analyse d'images qui a réuni une vingtaine d'inspecteurs des douanes.

DISPARITION

Fernand Mabala, le chanteur de « Yatama » n'est plus

Fernand Mabala, alias « le Grand Mombafouneur », initiateur de la danse Patakani oulekaboua binza, est décédé le dimanche 4 août, en France, des suites d'une longue maladie.

Fernand Mabala était l'auteur et l'interprète de l'un des plus grands succès des années 80 au Congo. Le chanteur de Yatama est mort à l'âge de 60 ans, dans l'après-midi de dimanche 4 août, à l'hôpital Charles Foix, un centre hospitalo-universitaire gériatrique à Ivry-sur-seine près de Paris en France. Le Congolais était atteint d'une maladie qui par

la suite l'a empêché de bien s'exprimer.

La nouvelle du décès de la star des années 80-90 a affolé les réseaux sociaux en début d'après-midi. La confirmation s'est faite auprès d'amis artistes proches, du chroniqueur Clément Ossinondé et, surtout d'un membre de sa famille Wilfrid Miemounitou et Roger Adampot, un de ses amis qui a confié avoir travaillé en duo avec lui pour l'enregistrement du nouveau CD de Fernand Mabala accompagné d'un clip.

Les premiers témoignages à l'égard de cet artiste ont tapissé les murs des mélo-



Capture d'écran sur le clip Ainsi va la vie de Fernand Mabala

manes en souvenir de chansons telles que Ediamana-Diamant, Tantôt oublions, Mbémba, Avis de recherche, Ainsi va la vie, Visa long sé-

jour : des souvenirs remontant à l'époque du titre Yatama. Pour ce tube, la voix langoureuse de l'auteur-interprète congolais invitait à

la danse sur une rythmique de la danse « Patakani ».

Certes d'autres tubes ont suivi. Mais, depuis son installation en France en région parisienne, sa carrière artistique s'était mise à l'arrêt.

C'est d'ailleurs après vingt ans d'absence du Congo, en 2010, qu'il repartira dans son pays natal « avec l'intention de se relancer dans le champ artistique et de renouer avec son public », confiait-il.

Hélas ! Du jour au lendemain, il a choisi de s'éclipser un dimanche en laissant à ses fans la citation, titre de l'une de ses chansons : Ainsi va la vie.

Marie Alfred Ngoma

INSTALLATIONS SPORTIVES

Gymnases et stades dans le noir pour non-paiement des quittances

Les installations sportives de qualité dont le Congo a obtenu, à la fois pendant les municipalisations accélérées et l'organisation des 11^{es} Jeux africains, sont privées d'électricité depuis plus d'un trimestre à cause du non-règlement des quittances qui s'élèvent à une importante somme d'un milliard.

La triste situation dans laquelle se trouvent les temples de sports congolais est la conséquence d'un manque de dialogue franc entre d'une part les gestionnaires de sports et le principal fournisseur en électricité d'autre part. Les enquêtes menées par la rédaction des Dépêches de Brazzaville témoignent à quel point les deux se rejettent la balle.

Le directeur des installations sportives est très remontée contre la façon de faire de l'E2C qui n'alimente plus les stades et gymnases sous tutelle du ministère des Sports et de l'éducation physique depuis presque trois mois. Selon lui, ces installations sont privées d'électricité parce qu'elles ont été classées dans la catégorie des grands consommateurs. « Ces ouvrages ne peuvent fonctionner qu'avec l'électricité. C'est étrange que nos amis de l'Energie électrique du Congo nous considèrent comme étant des grands consommateurs alors que ces installations ont été construites pour utilité publique », a expliqué Bernard Pépin Boungoula aux Dépêches de Brazzaville.

Ce qui est d'utilité publique, a-t-il indiqué, l'Etat ne tire aucun profit. Il confirme que ces installations ne sont pas utilisées à but lucratif. Elles sont mises à la disposition de la population congolaise à travers les associations pour qu'elles s'exercent dans le domaine du sport. Non approvisionnés en électricité, ces équipements sportifs pourraient prendre un grand coup,

a dit Bernard Pépin Boungoula. «... le matériel électronique qui s'y trouve risque de prendre un coup parce qu'il n'y a pas de courant. Il y a le matériel qui ne peut pas rester six jours sans être branché ne fût-ce que pour l'entretien. Aujourd'hui tout est dans le noir. Les amis de l'ex-SNE doivent se pencher du côté de la raison », a-t-il souhaité. Et de poursuivre : « Nous ne faisons pas du commerce. Si nous demandons un franc symbolique aux usagers qui veulent utiliser c'est pour l'entretien. Il y a des sanitaires, des vestiaires, donc il faut acheter les déodorants. Ces installations, c'est après cinquante ans d'indépendance que nous venons de les recevoir, elles ne doivent pas subir parce que la SNE a été privatisée », a-t-il déclaré.

Selon les informations mises à notre disposition, toutes les installations sportives du pays manquent actuellement d'électricité à cause d'une dette qui s'élève à un milliard de francs CFA que le ministre des Sports et de l'éducation physique doit faire face. « Nous sommes autour d'un milliard. Quand les amis chinois ont gagné les marchés des grands travaux pour réaliser la construction de ses ouvrages, ils ont pris des branchements en électricité. Pourquoi toutes ses dettes sont reversées au ministère des Sports(...) », a-t-il notifié.

E2C denonce le manque de collaboration

Le directeur commercial de l'Energie électrique du Congo



Bernard Pépin Boungoula, directeur des infrastructures/Adiac

(E2C), Cyriac Abdon Mossongo Moudzanga, a apporté les précisions quant aux propos tenus par l'actuel directeur des installations sportives. Pour lui, l'Energie électrique du Congo, (E2C), créée des cendres de la Société nationale d'électricité est une société de gestion de patrimoine électrique de l'Etat congolais qui gère à titre transitoire l'installation du service public de l'électricité. Elle ne bénéficie pas des subventions de l'Etat comme c'était le cas avec la SNE. Sa gestion étant purement privée, E2C a le même statut que MTN, Airtel...

L'une des raisons qui ont conduit à la dissolution de la SNE, a-t-il expliqué, sont les contre-performances de l'ancienne société sur tous les plans. La nouvelle société, a-t-il dit, se doit de faire les résultats. C'est ainsi que pour assainir la situation commerciale de l'entreprise, «notre ancien directeur général, M. Louis Kano-ha Elenga avait adressé une correspondance au ministre



Cyriac Abdon Mossongo Moudzanga, directeur commercial à E2C/Adiac

des Sports en ce qui concerne le recouvrement des créances au sein des infrastructures sportives de la République. Ce courrier date du 24 août 2018. Lorsque ce courrier a été adressé, une commission mixte a été mise en place entre les deux structures pour faire le point des créances de toutes les installations. Les équipes conjointes ont travaillé et nous sommes arrivés à arrêter les créances de ses structures. Malheureusement, nous n'avons pas pu conclure un procès-verbal... nos amis du ministère des Sports ne voulaient pas payer les consommations de l'électricité ».

Cyriac Abdon Mossongo Moudzanga a même affirmé que la société avait débuté les négociations avec le département des Sports. L'objectif de E2C, a-t-il rappelé, n'était pas de suspendre la fourniture de l'électricité dans ses installations. E2C voulait que les deux parties s'accordent sur le montant de la dette afin que le ministère des Sports prenne conscience de l'engagement de payer avec les maigres moyens

issus des recettes. « Le 16 avril 2019, notre directeur général adjoint a fait une première correspondance de rappel au directeur de cabinet du ministre des Sports... Nous avons annexé ce courrier avec l'état récapitulatif des impayés de ses différentes installations sportives de tous le pays », a-t-il laissé entendre.

Le directeur commercial de l'Energie électrique du Congo a ajouté que cette dette augmente au fil des jours. « Nous avons reçu l'accusé de réception de la dernière lettre datant du 29 avril mais, jusqu'à présent, nous attendons toujours la réponse. Chaque jour qui passe, le montant augmente, il est mieux que le ministère collabore avec nous ». La franche collaboration, c'est ce qui a manqué durant ces derniers mois.

Bernard Pépin Boungoula l'a par ailleurs reconnu que samedi dernier pour des raisons de mises au vert des Diables rouges cadets qui doivent se rendre en Italie pour un tournoi, le centre de formation a payé 400 000 francs à l'E2C afin que l'électricité soit rétablie pour une période de 30 jours. Par ailleurs, le directeur commercial a reconnu que lors du décès du Pr Henri Joseph Parra les responsables du gymnase Nicole- Oba avaient fait un acompte parce que la cérémonie d'hommage était programmée dans ce gymnase. « Nous avons rétabli l'électricité pour permettre à ce que la manifestation se passe bien. C'est le cas avec le gymnase Henri-Elendé où se déroulait une compétition de volley-ball », a-t-il commenté.

James Golden Eloué
et Rude Ngoma (stagiaire)

RÉFORME DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Validation du rapport de diagnostic pour l'élaboration de la PNAT

Organisé par le ministère de l'Aménagement du territoire et Rénovation de la ville en étroite collaboration avec le Pnud, un atelier de cette validation se tient du 6 au 7 août à l'hôtel Memling.

L'atelier de validation du rapport de diagnostic et orientations stratégiques pour l'élaboration de la Politique nationale de l'aménagement du territoire (PNAT) mettra en présence tous les acteurs impliqués dans le processus de la réforme de l'aménagement du territoire pour valider techniquement le rapport diagnostic qui devra conduire à l'élaboration de la PNAT de la RDC. Il sera question donc aux participants de procéder à l'examen critique du rapport provisoire de diagnostic et orientations stratégiques pour l'élaboration de la politique nationale en vue de son enrichissement par des suggestions et recommandations, d'obtenir un consensus autour du rapport à travers

sa validation par les parties prenantes-clés de la réforme de l'aménagement du territoire en RDC.

Cet atelier intervient un mois après celui sur la restitution des missions de consultation des acteurs et de collecte des données menées à travers toute l'étendue du territoire national par les équipes du ministère de l'Aménagement du territoire et Rénovation de la ville et les experts des firmes tunisiennes Ideconsult et Studi recrutées par le Pnud pour élaborer les différents outils de l'aménagement du territoire, à savoir la PNAT, la loi-cadre sur l'aménagement du territoire, le schéma national de l'aménagement du territoire et les guides méthodologiques pour l'élaboration des plans provinciaux et locaux de l'aménagement du territoire. Notons que ces missions qui s'étaient tenues dans le cadre du processus de la réforme de l'aménagement



Des experts du ministère de l'Aménagement du territoire et des firmes impliqués dans la réforme

du territoire mis en œuvre par le ministère de l'Aménagement du territoire et Rénovation de la ville en collaboration avec le Pnud avaient entre autres objectifs de collecter les données nécessaires à l'élaboration

des outils d'aménagement du territoire, auprès de l'ensemble des acteurs provinciaux concernés; d'échanger avec les différentes parties prenantes impliquées dans le secteur de l'aménagement du territoire ; de faire parti-

ciper mieux impliquer tous les acteurs provinciaux et locaux de l'Aménagement du territoire à l'ensemble des activités liées à l'élaboration des outils d'aménagement du territoire.

Blandine Lusimana

MEETING AU CAMP LUKA. MARTIN FAYULU

« Quoi qu'ils fassent, la vérité des urnes va être révélée »

Devant une foule de ses partisans en liesse le dimanche 4 août au Camp Luka, Martin Fayulu, rentré de Lubumbashi où il a pris part à une réunion du présidium de Lamuka, est revenu sur son sempiternel crédo de vérité des urnes.



Martin Fayulu lors d'un meeting

Dans cette bourgade de Kinshasa majoritairement habitée par les ressortissants de l'ouest du pays, le challenger de Félix Tshisekedi à la présidentielle de décembre 2018 est parmi les siens. C'est l'un de ses principaux fiefs électoraux. Ses meetings dans ce coin perdu de Kinshasa drainent généralement du monde. La tradition a été, une nouvelle fois, respectée. L'homme continue de revendiquer sa victoire à la dernière présidentielle et refuse de croire que le sujet est devenu anachronique. Il est venu dire à ses militants qu'il n'abandonnera pas le combat de la vérité des urnes. Martin Fayulu espère qu'un jour justice lui sera rendue. « Quoi qu'ils fassent, la vérité des urnes va être révélée », a-t-il martelé. « Ceux qui sont dans les institutions ne sont pas ceux qui ont été élus par le peuple congolais », a-t-il ajouté, s'insur-

geant au passage sur le rôle peu orthodoxe joué par la Ceni dont le président aurait, d'après lui, « envoyé des gens pour détruire les résultats qui se trouvaient dans les machines positionnées dans les antennes provinciales ». Et d'enchaîner avec emphase : « Ces résultats doivent sortir même après des années. Ces données ne doivent pas être altérées. Ce sont des archives ».

Parlant de la gestion de Félix Tshisekedi, plus de six mois après son investiture en tant que chef de l'État, Martin Fayulu a déploré la corruption qui gangrène le nouveau pouvoir avec, à la clé, l'enrichissement illicite de nouveaux dignitaires. Pour lui, le changement tant attendu tarde à venir et tout porte à croire qu'on est dans la continuité de la « kabilie

». Et d'accuser l'ancien président Joseph Kabila d'utiliser la corruption pour maintenir son système, même après les élections. « À la Ceni, à la Cour constitutionnelle, ils ont mis l'argent en avant-plan. Kabila a pris leur mesure. Il s'est dit que je veux les avoir avec la corruption. C'est ce qui fait que les choses se passent comme elles se passent », a-t-il dit.

Poursuivant son réquisitoire contre le nouveau pouvoir, il assène : « Étienne Tshisekedi avait dit le peuple d'abord mais aujourd'hui c'est devenu l'argent d'abord. La corruption continue de battre son plein dans le pays. Quand tu prends la personne qui a fait entrer la corruption au pays, tu négocies avec lui, est-ce que tu vas combattre la corruption ? », s'est-il interrogé. Sur l'avenir de Lamuka qu'il codirige avec Jean-Pierre Bemba, Moïse Katumbi et Adolphe Muzito, l'orateur n'a pipé mot. Ce qui a laissé un arrière-goût amer dans le chef de ses partisans sous informés sur le futur immédiat de ce regroupement politique. Évoquant l'épidémie à virus ébola, l'opposant a appelé à « soutenir » et « accompagner » le Dr Jean-Jacques Muyembe placé à la tête du comité multisectoriel de lutte contre cette maladie pour son expertise et sa longue expérience en la matière.

Alain Diasso

KINSHASA

Gentiny Ngobila met en place une banque de l'habitat

Le projet vise, selon l'autorité urbaine de la capitale congolaise, à réduire le coût du loyer et faciliter la réalisation de certains projets relatifs au secteur de l'habitat.

Le gouvernement provincial de Kinshasa a annoncé, le week-end, la création de la banque de l'habitat. Ce projet, une première à Kinshasa et dans toute la RDC, rentre dans le cadre de pallier le problème de loyer dans la capitale congolaise. Selon l'hôtel de ville de Kinshasa, la banque de l'habitat ainsi créée dont l'objectif principal est de réduire le coût des loyers dans la capitale aura pour mission d'octroyer des crédits aux tiers pour la construction des maisons mais aussi des logements sociaux. Cette banque créée par l'exécutif provincial s'occupera également de tout ce qui est logements dans la capitale. Pour l'autorité urbaine, cette initiative devra faciliter la mutualisation de la garantie locative. Les garanties locatives qui ont toujours été consommées par les bailleurs vont, selon cette optique, être logées dans des comptes de dépôts et de consignation qui permettront de lever les fonds pour la réalisation des projets en rapport avec le secteur de l'habitat. Les impôts sur les revenus locatifs seront également versés auprès de cette institution financière afin d'assurer leur bonne gestion. Le gouverneur Gentiny Ngobila a également rassuré que ces impôts seront revus à la baisse et la quotité pour les communes seront respectées selon la loi.

Faire respecter les lois en rapport avec l'habitat

On rappelle que le gouvernement provincial dirigé par le gouverneur André Kimbuta avait fixé de la garantie locative à l'équivalent de trois mois de loyer. De leur côté, les propriétaires des maisons mises en location, habitués à percevoir jusqu'à dix mois de garanties, font fi de cette décision et continuent à percevoir la garantie selon leur propre vouloir. Dans cette même optique, l'exécutif provincial avait également établi un contrat de bail-type à signer entre les bailleurs et les locataires auprès des services en charge de l'habitat dans les différentes communes. Mais, jusqu'à ce jour, la majorité de contractants ne passent pas par ces services et signent leurs contrats de bail selon leurs propres termes.

La création de cette banque, avec les objectifs lui dévolus, amènera, selon une certaine opinion, les différentes parties à se conformer aux différentes dispositions légales en matière d'habitat dans la capitale congolaise. Cela mettra également fin à d'innombrables conflits enregistrés par les services communaux qui gèrent ce secteur.

Lucien Dianzenza

PRISON CENTRALE DE MAKALA

La FBCP préoccupée par l'état de santé du député Frederick Batumike Rugimbaya

L'ONG, qui pense que le dossier ayant conduit à son arrestation et sa détention était un montage, exhorte à la réouverture de ce dossier judiciaire pour des enquêtes plus approfondies. Elle appelle, par ailleurs, le président de la République à tout mettre en œuvre afin de « déboulonner » les vieilles et mauvaises pratiques de la justice congolaise, qui ternissent l'image de cette dernière.

Député provincial du Sud-Kivu, Frederick Batumike Rugimbaya est incarcéré à la prison centrale de Makala à Kinshasa avec une douzaine d'autres personnes dans une affaire de meurtre d'un sujet allemand. « Actuellement, l'honorable Frederick Batumike Rugimbaya est gravement malade à la prison centrale de Makala et sa santé nécessite qu'il soit évacué dans un hôpital spécialisé pour des soins appropriés », a fait savoir la Fondation Bill Clinton pour la paix (FBCP).

La FBCP note également qu'après l'arrestation de ce député, la situation sécuritaire dans la province de Sud-Kivu s'est davantage détériorée de jour tout comme de nuit. Citant les informations à sa possession, l'ONG de défense des droits de l'homme indique que les vé-

ritables auteurs d'insécurité dans cette province sont des membres d'un groupe dirigé par un certain Batumike Nkomera, alias Djuka, qui opère dans le groupement de Bughore, territoire de Kabare. « Ce sont eux qui ont tué et violé, la nuit du 30 au 31 juillet 2019, un enfant de 4 ans », a souligné cette association.

Un dossier politique

Pour la FBCP, Frederick Batumike Rugimbaya et ses codétenus ont été arrêtés pour des raisons politiques. Condamnant les autorités politiques et judiciaires qui ont utilisé la justice comme moyen pour le règlement de compte à leurs adversaires, cette ONG note que ce député avait été arrêté pour un conflit des terres. « C'est un dossier à caractère politique pour le conflit des terres dans

lequel beaucoup d'autorités de Bukavu et de Kinshasa sont impliquées », a souligné la FBCP. Pour cette association, l'affaire a été montée pour faire arrêter et condamner ce député afin de permettre à ses auteurs de s'approprier les terres querrelées. Affirmant avoir plusieurs preuves qui démontrent que la justice a condamné beaucoup de gens par erreur ou sur la base de fausses accusations, l'ONG souhaite que le nouveau président de la République fasse tout pour « déboulonner » les vieilles et mauvaises pratiques de la justice comme promis.

Réouverture du dossier Batumike

La FBCP exige la réouverture des enquêtes judiciaires ou une liberté conditionnelle au profit de toutes les personnes détenues dans le cadre dudit dossier. En effet, elle s'est dite préoccupée par l'insécurité grandissante qui sévit dans la province du Sud-Kivu après l'arrestation non conforme à la loi de l'honorable Batumike Rugimbaya, de certains membres

de sa famille et ses voisins, qui ont été conduits à l'auditorat militaire de Bukavu. « Sans préjudice du fond, nous voudrions vous signifier que cette façon d'agir constitue une violation flagrante des dispositions des articles 107 de la Constitution et 9 de la loi n°08/012 du 31 juillet 2018 portant principes fondamentaux relatifs à la libre administration des provinces ainsi que 88 et 89 du Règlement intérieur de l'Assemblée provinciale du Sud-Kivu », a souligné l'ONG.

Remontant cette affaire qui a conduit à l'arrestation de ce député, la FBCP note qu'il est relatif au décès d'un sujet allemand, Müller Walter, décédé au cours d'instance à la suite des coups que des personnes non autrement identifiées lui administrés pendant qu'il était en train de sensibiliser la population voisine du Parc national de Kahuzi Biega au projet soutenu par la coopération allemande en RDC. Mais l'ONG note également que toutes les personnes détenues à Kinshasa dans le cadre de ce dossier

ont été acquittées par la justice dans la province du Sud-Kivu. « Après son décès, les dix-sept personnes suspectées et présumées auteurs de sa mort ont été traduites devant la justice sous RP 10214 devant le Tribunal de grande instance d'Uvira, siège secondaire de Kavumu, qui, en date du 09/12/2015, a acquitté tous les prévenus et aucun recours n'a été introduit par la partie civile, après signification », a expliqué la FBCP. Pour cette ONG, le tribunal ayant acquitté les présumés auteurs matériels de l'assassinat du sieur Müller Walter, il sera impossible d'établir le degré de participation de l'auteur intellectuel qu'on prétend être l'honorable Batumike Rugimbaya Frederick qui croupit en prison. Bien qu'il y ait eu acquittement, l'organisation regrette que le présumé auteur intellectuel de ce meurtre et douze autres personnes soient transférés d'urgence et détenus à Kinshasa où l'état de santé du député Batumike se détériore au jour le jour.

Lucien Dianzenza

BONNE GOUVERNANCE

La lutte anticorruption, une gageure !

La corruption, cette gangrène qui rythme la vie nationale, se dresse aujourd'hui tel un mur infranchissable pour Félix Tshisekedi qui n'a d'autre alternative que de l'éradiquer pour le bien des congolais.

La corruption est presque institutionnalisée. Elle fait perdre au Trésor public près de 15 milliards de dollars par an. Un manque à gagner considérable si l'on s'en tient aux multiples défis économiques auxquels le pays est confronté sans disposer des ressources financières indispensables à son développement. Si l'on peut apprécier, à juste titre, l'engagement du chef de l'État à éradiquer ce fléau, il y a lieu de souligner l'immensité de la tâche qui l'attend, vu que la corruption s'est diversifiée au fil des années, tant dans son contenu que dans ses formes. D'où chercher à éradiquer, c'est tenter de bousculer les vastes réseaux d'intérêts qui l'entretiennent aussi bien de

l'intérieur que de l'extérieur. Félix Tshisekedi y parviendra-t-il ? Là est toute la question.

Cependant, la ferme volonté affichée par le président de la République, plus que jamais déterminé à changer le cours des choses, est à capitaliser avec, à la clé, l'implication de toutes les forces vives du pays. La lutte contre la corruption est une affaire de tous. Lorsque le Conseil de sécurité exhorte le chef de l'État dont il salue, par ailleurs, l'engagement à lutter contre ce fléau, « à redoubler d'efforts pour que les responsables de ces crimes répondent de leurs actes », on cerne encore mieux l'enjeu que revêt une telle problématique. Plus d'une fois et à diverses circonstances, Félix Tshisekedi a réitéré son engagement à extirper la corruption des mœurs congolaises. Une gageure !

Dernièrement encore, lors

de la première édition de la Journée africaine de lutte contre la corruption organisée par l'Observatoire de surveillance de la corruption et de l'éthique professionnelle (OSCEP) au Fleuve Congo Hôtel, il s'est appesanti sur l'accompagnement de la justice. Des moyens conséquents, a-t-il dit, seront alloués à ce secteur en vue de booster la lutte contre la corruption, le détournement des deniers publics, le clientélisme, etc.

Lorsque la rue presse...

Pour le Congolais lambda, les bonnes intentions de Félix Tshisekedi en matière de corruption ne recueilleront son quitus que lorsqu'elles seront traduites dans les faits. On attend donc Fatshi sur le terrain de la concrétisation de ses serments. À ce jour, aucun signal fort en termes de rupture avec la gestion peu orthodoxe pratiquée par l'ancien régime

(dilapidation des recettes de l'État, mégestion, enrichissement illicite des dignitaires, opacité dans la passation des marchés publics, etc.), n'est encore perceptible. Les fameux intouchables corrupteurs et corrompus d'hier continuent à se pavaner comme si de rien n'était. En attendant de palper les effets de la revisitation annoncée de l'arsenal juridique en la matière et de l'institution des mécanismes plus adaptés à la maîtrise du phénomène en lien avec la moralisation de la vie publique, le petit peuple attend, de son côté, la prise des sanctions immédiates à l'encontre des détournateurs avérés des deniers publics. Les corrompus et les corrupteurs devront séjourner en prison, quitte à restituer les biens volés à son dépositaire naturel, le souverain primaire.

Sur ces entrefaites, des appréhensions se font jour concernant l'attribution,

dans le gouvernement Ilunkamba en gestation, du ministère de la Justice au Front commun pour le Congo (FCC) qui regorge en son sein des anciens dignitaires dont plusieurs n'ont pas les mains propres. Une situation qui, pense-t-on, risquerait de nuire à la lutte contre la corruption avec une justice manifestement aux ordres de la « Kabylie » reconvertie juge et partie. Si son prédécesseur n'a pas mieux fait bien qu'il ait nommé un conseiller spécial en charge de la lutte contre la corruption, Félix Tshisekedi a tout intérêt à réussir sur le front anticorruption en appliquant la « tolérance zéro ». Il est astreint à ramener l'indice de perception de Transparency international à son niveau le plus bas. En 2016, la RDC a occupé la 156e place sur 176 pays évalués et son positionnement n'a, depuis lors, pas beaucoup évolué.

Alain Diasso

PORTRAIT

Vanessa Umba, pilote congolaise chez Qatar Airways

La belgo-congolaise de 39 ans est actuellement pilote de ligne et aussi «Type Rating Instructor» (instructrice) chez Qatar Airways. En 2011, elle était devenue la première femme capitaine de Gulf Air, la compagnie aérienne nationale du Bahreïn.

Jusqu'à l'âge de 16 ans, Vanessa Umba n'avait aucune idée du métier qu'elle souhaitait exercer. Son père voulait qu'elle devienne médecin ou avocate, mais elle n'était pas intéressée par ces professions. Un jour, son école a organisé une « Career day », où les élèves pouvaient rencontrer différentes personnes évoluant dans plusieurs domaines afin de les inspirer. C'est en lisant la longue liste de professions mise à leur disposition que ses yeux sont tombés sur le mot « pilote ». Ce métier auquel elle n'avait jamais pourtant pensé auparavant s'est pourtant révélé comme une évidence pour elle.

Vanessa Umba a débuté sa carrière dans l'aviation en 1999 en intégrant la SABENA Flight Academy, devenue depuis lors centre de formation de CAE basé à Bruxelles. Par la suite, à l'âge de 23 ans, elle est devenue « First

Officer » (co-pilote) chez Brussels Airlines sur BAe 146, un avion commercial de taille moyenne. Trois ans plus tard, en 2006, Vanessa Umba a rejoint Gulf Air, la compagnie aérienne nationale du Bahreïn qui exploite des vols internationaux sur trois continents, depuis son hub à l'aéroport international de Bahreïn à Manama. Elle y a évolué comme « Senior Officer sur Airbus A330 / 340 », des avions long-courrier, pendant 5 ans, avant de devenir capitaine en 2011, à 31 ans, pilotant l'Airbus A 320. Bien que deuxième femme pilote de Gulf Air, elle est la première femme capitaine de l'histoire de la compagnie aérienne, en 61 ans d'existence de cette entreprise créée en 1950. Le 22 octobre 2015, Vanessa Umba est de nouveau entrée dans l'histoire en devenant la première femme capitaine d'un vol de Gulf Air avec un personnel entièrement féminin. Le vol s'est déroulé entre Bahreïn et Karachi au Pakistan et Vanessa Umba avait été assistée par la senior firts officer Waed Al Dosery. « *Le vol s'est déroulé sans incident et nous sommes arrivés 20 minutes plus tôt que prévu. Cela démontre un haut ni-*

veau de professionnalisme », a déclaré Vanessa Umba au journal « Gulf Daily », ajoutant que c'était « *une autre étape importante pour les femmes dans le secteur difficile du secteur de l'aviation dominé par les hommes* ». Par ailleurs, Vanessa Umba a fait évoluer les politiques en faveur des femmes au sein de Gulf Air car, en 2007, lorsqu'elle est tombée enceinte, la compagnie aérienne a dû élaborer une politique spécialement conçue pour les femmes pilotes. Après 10 ans passés chez Gulf Air, en mars 2017, Vanessa Umba a rejoint Qatar Airways comme capitaine pour Airbus A320. En mai 2018, elle est devenue instructrice au sein de la même compagnie aérienne. « *Voler est un défi pour tout pilote professionnel. Cela demande beaucoup d'engagement, de temps et de passion. Aujourd'hui, une femme pilote fait toujours exception... Et faire partie d'une minorité implique de toujours faire ses preuves un peu plus que les autres. Néanmoins, je n'ai jamais rencontré des difficultés d'adaptation dans cet environnement où le stéréotype du seul pilote homme persiste. Je sais que certaines personnes sont surprises la*



Vanessa Umba

première fois qu'elles me voient commander. Puis, lorsqu'ils réalisent que je fonctionne exactement comme tout autre pilote, ils se détendent », a déclaré Vanessa Umba dans son témoignage à la section arabe de « The 99s », organisation internationale des femmes pilotes qui offre des opportunités de réseautage, de mentorat, de bourses de vol et de loisirs aux femmes pilotes. « *Ma plus grande fierté dans la vie n'est pas d'être un capitaine, mais d'être une «mère volante». Je suis*

une mère de trois enfants extraordinaires. Faire face à une carrière exigeante et à une famille n'est pas facile tous les jours. Cela nécessite une organisation poussée, mais je bénéficie du soutien inconditionnel de mon mari, même s'il a une carrière à plein temps dans l'industrie du bois », a-t-elle ajouté. Vanessa Umba est également Freelance web-designer pour le compte de la section arabe de « The 99s ». Elle parle couramment le français, l'anglais et le néerlandais.

Patrick Ndungidi

C1/TOUR PRÉLIMINAIRE

Ibenge ne coachera pas V.Club contre Loum au Cameroun

L'entraîneur du club vert et noir de la capitale, officiellement en vacances à Kinshasa, n'accompagnera pas le club au Cameroun pour son match aller de préliminaire de la Ligue des champions d'Afrique.

L'AS V.Club affronte ce week-end l'UMS Loum du Cameroun en match aller du tour préliminaire de la Ligue des champions d'Afrique. La délégation des Dauphins Noirs de Kinshasa quitte le pays le mercredi 7 août pour le Cameroun, mais sans son entraîneur principal, Florent Ibenge, a-t-on laissé entendre. Probablement, l'équipe sera coachée par l'entraîneur adjoint, Raoul Jean-Pierre Shungu. En fait, Florent Ibenge qui est aussi sélectionneur de la RDC n'a visiblement pas repris avec son club qui a lancé, depuis quelques jours, sa pré-saison. Ibenge fait l'objet de plusieurs critiques au pays depuis l'élimination des Léopards en huitièmes de finale de la 32e édition de la Coupe d'Afrique des nations. Les Barea de Madagascar avaient créé la sensation de sortie des Léopards (aux tirs au but après un résultat d'égalité de deux buts partout à la fin du temps réglementaire et de la prolongation). Et depuis, Florent Ibenge n'a pas repris sa casquette d'entraîneur de V.Club à moins

d'une semaine de ce match important, lui qui est patron du staff technique des Dauphins Noirs de la capitale depuis 2013. Officiellement, il est en vacances à Kinshasa ! Selon des rumeurs persistantes, le sélectionneur de la RDC depuis 2014 et entraîneur de V.Club envisagerait de changer d'air, lassé des critiques au pays et pressé par sa famille. Et les offres seraient même plus alléchantes pour le débâcher. Après un club marocain, on parle maintenant des géants sud-africains Orlando Pirates et Kaizer chiefs qui s'intéresseraient à Florent Ibenge au regard des résultats qu'il a grappillés au pays aussi bien en club qu'avec la sélection. D'après les mêmes rumeurs, il aurait été contacté par la Fédération de football de la Guinée pour le Syli national qui a remercié le belge Paul Put. On attend voir la suite et savoir si l'ère Ibenge arrive à sa fin dans V.Club ou si l'agit simplement de se manager avant la reprise effective avec les Dauphins Noirs.

Martin Enjimo

7^E TOUR CYCLISTE DE LA RDC

Les deux premières étapes ont vécu dans le Kongo central

Un Rwandais et un Français ont été les deux premiers vainqueurs d'étapes de la septième édition du Tour cycliste de la RDC dans la province du Kongo Central, avant la suite des étapes dans le Grand Katanga.

La septième édition du Tour cycliste international de la RDC a finalement démarré le samedi 3 août dans la province du Kongo Central après plusieurs reports. La première étape, longue de 120 km entre Boma et Matadi, a été remportée par le Rwandais Jean Robert Ruberwa en 3 heures 6 minutes 58 secondes, soit un moyenne de 34,8 km à l'heure. « *Je suis très heureux. Je m'étais préparé et je viens de remporter cette étape. C'est dans le dernier kilomètre que j'ai senti que j'allais être le vainqueur* », a déclaré ce jeune coureur de 22 ans à la fin de cette première étape.

Il a fini premier devant le Camerounais Kamzong Abossolo Clovis, l'Angolais Helder Jorge Vieira Da Silva (Angola), son compatriote rwandais Nzafashwanayo Jean Claude, le Hollandais Kipkemboi Salim et le Camerounais Tella Artuce Jodele. Jimmy Muhindo a été le premier congolais à franchir la ligne



Le coureur rwandais Jean Robert Ruberwa transbordés à Lubumbashi le lundi 05 août avant de rejoindre Kolwezi dans la province de Lualaba. Selon le programme, la quatrième étape va se courir le mercredi 7 août entre Likasi et Lubumbashi, sur une distance de 120 km. Le même mercredi, fait-on savoir, la caravane de Tour embarquera pour Kinshasa. Rappelons que cette septième édition du Tour cycliste international de la RDC réunit soixante-sept coureurs de onze nationalités différentes reparties en douze équipes. Avec douze coureurs, la RDC compte deux équipes. Après le Grand Katanga, les coureurs observeront un repos avant de reprendre leurs bécanes le samedi 7 août prochain.

M.E.

GESTION FONCIÈRE

Un immeuble démoli pour utilité publique

Situé à Mpita dans le 1er arrondissement de Pointe-Noire, l'immeuble de M. Kanoa a été démoli il y a quelques jours par les autorités du pays. Ce terrain fait l'objet de la réalisation d'un projet multimédia et de la construction d'une salle de quatre cents places, un projet culturel de grande importance pour la ville océane.

Pour cause d'utilité publique, le propriétaire de l'immeuble démoli, M. Kanoa a été notifié puis indemnisé. Les procédures d'expulsion ayant été observées par l'autorité municipale, la puissance publique s'est exprimée. La démolition de cet immeuble s'est déroulée en présence de Jean François Kando, maire de Pointe-Noire et du ministre de la Gestion foncière et du Domaine public, Pierre Mabiala, qui a effectué le



Démolition de l'immeuble Kanoa crédit photo DR»

déplacement de Brazzaville pour Pointe-Noire afin de faire respecter la loi. « Nul n'est au-dessus de la loi », a dit le ministre. Et de poursuivre que les travaux sont très avancés à Brazzaville tandis qu'ils n'ont même pas commencé à Pointe-Noire. Nous sommes là pour faire respecter la loi.

En effet, il y a plus de deux ans, la mairie de Pointe-Noire signait un protocole d'accord avec la maison Canal Olimpia pour la construction d'une salle multimédia dans la ville océane. Les documents sur l'attribution d'un terrain communal étaient paraphés, le 26

juin 2017, par Roland Bouiti Viaudo. À cette époque-là, il était président du Conseil départemental et municipal, député maire de ladite ville. Et Lionel Labarre, directeur développement Canal Olympia Afrique, filiale de Vivendi, groupe français leader en communication, qui opère dans le secteur des médias, notamment dans la production et la distribution des films. D'une superficie de 77160m², ce terrain communal est situé au quartier Mpita dans le 1er arrondissement Eméry-Patrice-Lumumba. Il abritera le centre multimédia constitué d'une scène de spectacles et d'une salle moderne de cinéma de quatre cents places, dotée des équipements de projection et de sonorisation numérique de génération récente. Cette salle, qui disposera d'un

écran scope et du meilleur son pour assurer au quotidien plusieurs projections, aura la particularité de fonctionner à l'aide de l'énergie solaire. Lionel Labarre. « Ces salles sont des démonstrateurs puisque ce sont les premières salles jamais construites non seulement en Afrique mais dans le monde, des salles vertes et éco-responsables. L'adduction électrique vient des panneaux solaires. On peut faire des spectacles de jour comme de nuit », a précisé Lionel Labarre. Notons que la cérémonie de signature du protocole d'accord entre la mairie de Pointe-Noire et Canal Olympia intervient après la signature avec le gouvernement congolais d'un accord portant sur la construction d'une salle multimédia à Pointe-Noire.

Hugues Prosper Mabonzo

USAGE DE FAUX

Les faucificateurs des documents de parcelles dans les mailles de la police

Les présumés coupables ont été présentés, le mercredi 31 juillet, à la presse par les services départementaux de la police judiciaire au Kouilou et Pointe-Noire que dirige le colonel de police André Mankassa.

Édifiant la presse, le colonel André Mankassa a expliqué que ces faussaires vendent des parcelles d'autrui en se passant pour des propriétaires fonciers avec de faux documents. Et près de quatre-vingt faux documents ont été signés par ces hors-la-loi. Selon l'orateur, c'est une femme

prestataire du Cadastre radié des effectifs par l'ancien ministre de tutelle. Ce dernier a un bureau clandestin pour falsifier des documents des parcelles. « Il s'agit de Ngakosso Mbouala Selonne de nationalité congolaise, ancien prestataire au service de Cadastre de Pointe-Noire. La perquisition fait au domicile de ce dernier a permis à la police de saisir beaucoup de faux documents et cachets portants des noms de certaines autorités de la République. Parmi les victimes figurent également quelques autorités civiles et militaires », a signifié le colonel



Un échantillon de présumés vendeurs de parcelles

qui évolue au Cadastre qui avait constaté que sa signature était reproduite sur beaucoup de documents des parcelles délivrés par ce service. Cette dernière a rapidement saisi les services de police afin qu'une enquête soit rapidement menée pour arrêter les responsables de ces pratiques. Parmi ces faussaires, il y a un ancien

André Mankassa. En plus du précédent cas, le responsable de la police a cité un groupe de faussaires composé de cinq malfrats de nationalité congolaise. Ils ont l'habitude de vendre des parcelles situées au centre-ville avec de faux documents. Et les autres sont en cavale.

Faustin Akono

COUPE DU CONGO DE FOOTBALL FÉMININ

Epah Ngamba ambitionne le trophée

L'équipe de football féminin de la Ligue de Pointe-Noire, Epah Ngamba, affrontera Toula-Katoula de Brazzaville en finale de la Coupe du Congo, le 14 août, à Brazzaville. Qualifiée en finale de la compétition pour la deuxième année consécutive après avoir éliminé en demi-finale retour la formation brazzavilloise Espérance Mouchanga, 2 but à 0, Epah Ngamba entend remporter la Coupe édition 2019.

Après la qualification en finale de la Coupe du Congo devant Esperance Mouchanga sur l'ensemble des deux matches, René Rufin Onday et ses protégées espèrent remporter leur premier titre de la Coupe du Congo à Brazzaville. « Epah Ngamba s'est fixée pour objectif cette année de remporter la coupe du Congo. La première saison nous a servi de leçons après notre défaite en finale face à l'AC Colombe. Mais, cette année, nous souhaitons ramener le trophée à Pointe-Noire. Je compte sur toutes les filles et celles-ci sont conscientes de leur mission », a-t-il signifié.

En deux ans d'existence, Epah Ngamba est deux fois finaliste de la Coupe du Congo et championne nationale en 2018. Un exploit qui met en confiance le président de l'équipe, René Rufin Onday, qui a vivement félicité son staff technique et les joueuses après la qualification. « En tant que président, je me réjouis de la qualification de l'équipe parce qu'en deux saisons

d'existence, nous sommes deux fois finalistes et une fois championnes. Cette bravoure rassure aussi nos bienfaiteurs et leur donne le désir de continuer à



Epah Ngamba/Congo-foot

nous soutenir. C'est d'ailleurs le lieu de remercier notre donateur qui est le coordonnateur de la résidence Elonda de Kintélé à Brazzaville », a-t-il indiqué. L'orateur a, toutefois, évoqué quelques difficultés financières et tend la main à toute personne de bonne foi à soutenir son équipe qui s'entraîne tous les après-midi derrière la maison d'arrêt de la ville océane. Malgré ces difficultés, Epah Ngamba a

mis en chantier des jeunes filles en vue de préparer sa réserve. « Dès la saison prochaine, les jeunes filles qui émergent seront injectées dans l'équipe A parce que nous ne sommes pas encore en mesure de lancer une deuxième équipe », a ajouté René Rufin Onday.

De son côté, l'entraîneur principal de cette formation, Serge Mapouya, a assuré que

son groupe est techniquement et tactiquement près pour affronter Toula-Katoula qui joue sa première saison et sa première finale de la Coupe du Congo. « Cette finale sera certes difficile puisque nous serons face à un adversaire que nous découvrons en finale mais nous sommes rassurés de vaincre parce que notre équipe a été renforcée cette année par des joueuses de qualité », a dit Serge Mampouya.

Charlem Léa Legnoki

FOOTBALL

Le week-end des Diablies rouges et des Congolais de la diaspora en Europe

Angleterre, 1^{re} journée, 3^e division

Titulaire durant les quatre premiers matchs de préparation de son équipe (2 succès, 2 défaites), Chrstoff Mafoumbi a été écarté de la place de titulaire le 27 juillet pour l'ultime mach amical de Blackpool (défaite face à Blackburn). Et pour l'ouverture de la saison, c'est Jak Alnswik qui a gardé les buts des Seagulls face à Bristol (2-0). Pour Chrstoff Mafoumbi, c'est un véritable camouflet. Et une incongruité sportive, car Alnswik, ne semble pas meilleur que le Congolais : le portier anglais de 26 ans, prêté par les Rangers, évoluait à Scunthorpe la saison dernière, en League One. Là où Mafoumbi avait encaissé 17 buts en 14 matchs (1,2 buts par match), Answik en avait encaissé 71 en 41 rencontres (1,7 b/match). Le gardien post-formé à Newcastle compte 109 matchs de League One, au total, pour 164 but encaissés (1,5 b/matches). Touché à un tendon et absent pour quelques semaines, Of-frande Zanzala était absent lors de la défaite d'Accrington à Lincoln City (0-2).

Angleterre, 1^{re} journée, 4^e division

Christopher Missilou et Oldham Athletic s'inclinent à Forest Green (0-1).

Belgique, 2^e journée, 1^{re} division

Titulaire lors du déplacement

du Cercle Bruges à Ostende, Jordi Mboula a été averti à deux reprises (28e et 54e). Expulsé, de fait, il laisse ses coéquipiers à dix, alors que le score était de 1-2 pour Ostende, qui l'emporte finalement 3-1.

Le Standard de Liège balaye Zulte-Waregem (4-0). Senna Miangué est resté sur le banc des Rouches, tandis que Marvin Baudry n'a pas encore ré-intégré le groupe de Zulte.

Belgique, 1^{re} journée, 2^e division

Lommel chute à domicile face à Westerlo (0-2). Remplaçant, Scott Bistindou est resté sur le banc.

Belgique, 1^{re} journée, 2^e division

Niels Bouekou est entré à la 76^e lors de la victoire de l'Union-Saint-Gilloise sur Roulers (3-0). Rappelons que Maël Lépicier, en fin de contrat, n'est plus sociétaire de Roulers.

Bulgarie, 4^e journée, 1^{re} division

Mavis Tchibota est entré en jeu à la 67^e lors du match nul de Ludogorets chez le Lokomotiv Plovdiv (1-1). Rappelons que l'international congolais est régulièrement ménagé en championnat pour être titularisé lors des préliminaires de Coupes d'Europe (Ligue des champions puis Ligue Europa).



Faitout Maouassa a mené la vie dure au Parisien Sarabia (FRANCK FIFE/AFP)

Ecosse, 1^{re} journée, 1^{re} division

Remplaçant, Clevid Dikamona est entré à la 39^e à la place de Souttar, blessé, lors du déplacement de Hearts of Midlothian à Aberdeen (2-3). Son équipe était alors menée d'un but à zéro depuis la 13^e. Revenu à 1-2 aux 68^e et 76^e, Heart voyait rouge à la 79^e. Sur le coup-franc qui suit, le défenseur congolais est sanctionné pour un contact dans sa surface, ce qui permet aux locaux de revenir au score. A la 85^e, McGinn lui fausse compagnie et remet astucieusement la balle à Hedges pour le 3-2.

Espagne, matchs amicaux

Girona, relégué en deuxième division espagnole, s'est incliné face à Montpellier (0-1). Remplaçant, Yhoan Andzouana est entré en jeu à la 66^e. Le score était déjà acquis. Une occasion à la 84^e. Merveil Ndockyt était titulaire lors de la victoire de Getafe face aux Italiens de Crotona (1-0). L'international congolais a joué toute la rencontre.

France, Trophée des champions

Rennes s'incline face au PSG (1-2), mais Faitout Maouassa n'a pas démerité. Dans son couloirs gauche, il a livré un

duel remarqué face à l'Espagnol Sarabia.

France, 2^e journée, 2^e division

Première titularisation très compliquée pour Morgan Poaty lors du revers de Guingamp à Lens (0-2). Au marquage de Chouiar, le latéral gauche est semé sur le premier but lensois (83^e), puis il couvre Robail alors que le reste de la défense s'alignait pour le mettre hors-jeu (89^e). Un match à oublier, vite.

Suisse, 3^e journée, 2^e division

Lausanne cartonne à Winterthur (6-0) avec Igor Nganga titulaire. Le LS est deuxième avec 7 points, à deux longueurs des Grasshoppers de Zurich.

Roumanie, 4^e journée, 1^{re} division

Hugo Konongo est resté sur le banc lors du nul concédé par Sepsi face à Viitorul (2-2). Sans Juvhel Tsoumou, absent, Hermannstadt bat le CSU Craiova (2-1).

Suède, 18^e journée, 2^e division

Vasteras prend un point sur le terrain de Frej (1-1). Avec Ravy Tsouka Dozi titulaire sur son côté droit. Le promu est 10^e (sur 1-) avec 21 points. A 6 longueurs de la zone rouge et 12 du podium.

Camille Delourme

CHAMPIONNATS NATIONAUX DE HANDBALL

Abo Sport débute la compétition sur les chapeaux de roues

L'équipe championne de Brazzaville en séniors dames, Abo sport, a remporté le match d'ouverture de la compétition devant Cara, 27 à 18, le 4 août au gymnase Nicole-Oba.

Durant la rencontre, les deux équipes ont livré une rencontre d'un niveau technique très élevé. Les joueuses comme Itoua et Iwangou d'Abo Sport puis Nian-ga et Baghelolo de Cara, ont été à la hauteur de l'évènement. Les deux formations ont chacune donné le meilleur d'elle-même pour remporter le match comme en témoigne le score de parité 10-10 à la 23^e minute. Au fil des minutes, Abo sport a pu se défaire de cette lutte en prenant l'avantage à la mi-temps 14-12. Un avantage qu'elle a conservé jusqu'au terme du temps réglementaire en l'améliorant même. Dans son mot de circonstance, le président de la Fédération congolaise de handball, Jean Claude Ibovi, a signifié que ce championnat rend hommage

à Henri Joseph Parra et Ferdinand Kitsadi, deux anciens présidents de la Fécohand disparus cette année.

Il a également demandé aux athlètes et entraîneurs de doubler d'efforts afin de toujours hisser

haut le handball congolais. « *Il sied de rappeler avec fierté que c'est grâce au handball que le Congo, notre pays, a gagné plusieurs trophées sur le plan africain. Il revient à la génération actuelle d'emboîter le pas, parce que le succès*

est la somme de petits efforts répétés jour après jour », a-t-il précisé.

Dans le cadre de cette première journée, plusieurs matchs se sont disputés. En effet, en juniors hommes, le club de la

Direction générale de la sécurité présidentielle (Dgsp1) a fait jeu égal avec A A Neto, 21 partout. Tandis que la formation de l'Etoile du Congo de la catégorie a dominé JSO, 31 à 26. En juniors dames, l'Espérance a battu Aigles Sport 48 à 15. Cara a aussi perdu dans la même catégorie devant As Cheminots (12-18). Outre la victoire d'Abo Sport, dans la catégorie des séniors dames, la Dgsp1 a également pris le dessus sur Etoile du Congo 31 à 21. Chez les hommes, ce sont les joueurs de l'Interclub qui ont battu ceux de l'As Cheminots sur un score de 22 à 20. Ce championnat national qui regroupe les équipes venues de Brazzaville, de la Bouenza, de la Cuvette, de la Lekoumou, du Niari et de Pointe-Noire a été lancé par le directeur de cabinet du ministre des Sports et de l'Education physique, Jacques Gambou, en présence du secrétaire du département de Brazzaville, Bonsang Oko Letchaud.



Match Cara-Abo Sport

Rude Ngoma (stagiaire)